

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4178 du Vendredi 19 Mai 2023 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CELEBRATION DES 140 ANS DE L'EVANGELISATION DU CONGO DANS LA PENORD

Mgr Victor Abagna Mossa a présidé la messe en présence de M. Anatole Collinet Makosso



Les archevêques et évêques du Congo autour du Premier ministre et son épouse (P.11)

FESTIVAL PANAFRICAIN DE MUSIQUE

La Rumba congolaise sera au centre de la 11^e édition



Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso entouré de Lydie Pongault et Hugues Ondaye. (P17)

GESTION DES FONDS COVID-19

La coalition PCQVP Congo soupçonne un "détournement" de plus de 25 milliards F.CFA (P.4)

Editorial

140, première!

AIRTEL CONGO B

Réveiller l'ambition des jeunes africains "au-delà de l'imagination" (P.2)

7 JOURS DE CHAINES EN PLUS TOUT DE SUITE !



REABONNEZ-VOUS AVANT LA COUPURE DE VOS CHAINES ET PROFITEZ INSTANTANEMENT D'UNE SEMAINE DE CHAINES EN PLUS.

92.92 CANAL+ CONGO

CANAL+

ACCUSATIONS

Cette fois, c'est le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou qui est visé !

La «mode» n'est pas nouvelle; elle n'est même pas une spécificité congolaise. De temps en temps, il se lève quelqu'un dans les médias, institutionnels ou les réseaux sociaux, pour déverser sur la place publique quelques boules puantes habilement dirigées pour éclabousser une personnalité de relief. Il en a été pendant de longues semaines sur une ancienne ministre.



Alphonse Claude N'Silou

Cette fois, la cible choisie est M. Alphonse Claude N'Silou, ministre d'Etat chargé du Commerce. Une émission matinale d'une

chaîne de télévision en ligne, se donne la mission de lessiveuse publique. Par-

ce que M. N'Silou, notoirement riche, aurait acquis ses propriétés, au Congo ou à l'étranger, en usant de moyens brutaux, voire malhonnêtes. Le journaliste de la diaspora qui se fait porteur de cette information, donne toute l'assurance de celui qui est bien informé et qui campe sur des certitudes de vérité. Nous nous plaignons, nous de la presse, de notre liberté à informer trop souvent bâillonnée. Et nous réclamons à cor et à cris qu'on nous laisse investiguer, et diffuser le fruit de notre recherche en toute liberté, en conformité avec la Constitution.

Il faut dire que les temps ont changé, mais les personnes coulées au pilori ont rarement la passivité de se laisser ajouter des clous sur la croix de l'opinion sans réagir. La méthode, c'est vrai, n'est pas nouvelle. Et, trop souvent, ceux qui protestent de leur innocence le font parce qu'ils le doivent, pour défendre leur dignité, ce qui est primordial. Mais à force de déverser des boues sur la place publique, on érige en règle la généralisation du soupçon dans le style du «Tous pourris».

(Suite en page 4)

AIRTEL CONGO B

Réveiller l'ambition des jeunes africains «Au-delà de l'imagination»

C'est le nouveau slogan d'Airtel Africa présenté lundi 15 mai dernier, à Brazzaville au Radisson Blu Hôtel, par les responsables de cette société internationale des télécommunications, sous la houlette de Djibril Tobe, le nouveau directeur général de Airtel Congo B. «Au-delà de l'imagination», est le slogan de la nouvelle campagne de marque axée sur l'établissement d'un lien émotionnel plus profond avec la jeunesse africaine. Ce nouveau slogan remplace «Airtel, le réseau des smartphones» initié il y a un peu plus de 10 ans. A cette époque, l'Afrique avait besoin de connectivité, d'internet, (la 2G, la 3G, la 4G, etc.) dont Airtel a assuré la distribution en mettant à la disposition de ses abonnés des smartphones.

Au-delà de l'imagination», ce nouveau slogan repose sur l'idée qu'en Afrique, l'imagination est la seule qualification qui compte et met en évidence le rôle d'Airtel Africa dans l'exploitation du potentiel de ce continent. D'où le lancement de cette campagne marquant l'évolution du slogan et traduisant pour Airtel une marque facilitateur des rêves et ambitions des jeunes, quels qu'ils soient. «C'est une campagne qui célèbre l'énergie, la créativité et l'innovation des jeunes africains...», affirme le numéro 1 d'Airtel Congo B, avant de poursuivre: «A travers cette campagne, Airtel réaffirme son engagement à faire progresser les jeunes africains en leur fournissant la connectivité nécessaire pour transformer chaque situation en opportunité». Djibril Tobe a insisté sur le fait qu'«il est bien connu que les jeunes sont essentiels à la réalisation du potentiel de l'Afrique. Plus de 60% de la population africaine a moins de 25 ans et l'autonomisation de cette nouvelle génération pourrait transformer l'avenir du continent. A travers cette campagne, nous réaffirmons l'engagement d'Airtel Africa à faire progresser les jeunes africains en leur fournissant la connectivité nécessaire pour transformer chaque situation en opportunité». Pour les responsables de la société Airtel Congo, la campagne «Au-delà de l'imagination» est l'une des plus ambitieuses de cette société à ce jour, en ce sens qu'elle comprend une série de publicités télévisées et une combinaison de supports de communication créatifs imprimés, en ligne, en affichage extérieur et mobile, spécifiques au marché.

La campagne s'appuie sur le récent parrainage d'Airtel Africa The Voice Africa, qui met en avant des talents musicaux africains exceptionnels dans une émission qui comprend également un panel de coaches et d'animateurs de télévision de haut niveau.

A noter que l'un des 100 talents sélectionnés sera finalement couronné comme «la voix de l'Afrique» lors d'une émission en direct qui est actuellement diffusée sur des chaînes de télévisions gratuites à travers le continent et sur Airtel Tv. Au lancement de cette campagne, qui a connu la participation d'un parterre de partenaires d'Airtel Congo et des journalistes, plusieurs interventions ont édifié et instruit les invités. Le directeur commercial d'Airtel Congo, Abdel Kader Barakodo, a fait savoir que «derrière cette campagne, derrière ce slogan, Airtel se positionne comme le partenaire idéal des jeunes africains pour leur faire vivre leurs rêves. Et la promesse que nous faisons à cette jeunesse est de continuer à innover, de continuer à les soutenir, à leur offrir des plateformes stables qui leur permettront de transformer chaque situation en une opportunité... donc une campagne qui célèbre l'énergie, la créativité et l'innovation des jeunes africains et en particulier, des jeunes congolais».



Djibril Tobe, le nouveau directeur général de Airtel Congo B.



Abdel Kader Barakodo, directeur commercial

visuels seront déployés. Ceux-ci exprimeront les aspirations des uns et des autres sur les thématiques comme: la sapologie, la cuisine, la musique, la sublimation du

Lénine M'Biyé, directeur général d'Airtel money Congo B. Il estime que pour avoir la monnaie électronique, il faut une plateforme réellement stable. Après quoi, il faut que

le pays. La société Airtel à travers Airtel money s'investit également à «rendre disponible le produit en stock (pour la monnaie virtuelle) et en cash, c'est-à-dire, les

une personne se trouvant loin de sa banque. A cela s'ajoute le paiement des services publics (les factures...). Airtel agit ainsi pour pouvoir accompagner l'inclusion financière dans le pays.

Enfin, pour Sandrine Kalala, directrice des ventes chez Airtel Congo, cette campagne vise, par-dessus tout, à «développer le marché d'Airtel à travers une disponibilité des produits et services, nous devons répondre à la demande de tous nos points de vente à travers une nouvelle façon d'adresser, de servir et de répondre à la demande de nos points de vente, afin qu'à leur tour, ils répondent à la demande des abonnés». Avant d'ajouter: «cette nouvelle façon de faire exige une imagination fertile : en combien de temps un point de vente ayant besoin des espèces doit être servi? En combien de temps la chaîne de distribution de nos partenaires doit répondre à la demande du point de vente».

Au-delà de l'imagination, toute l'équipe de distribution sur le terrain choisit sa conception et sa façon de répondre à la demande des abonnés. Pour cela, «l'équipe de distribution et ses partenaires se positionnent comme des chevaliers de l'imagination, de l'innovation totale dans la façon d'adresser, de gérer et de superviser les différentes actions qui conditionnent la satisfaction des abonnés», a-t-elle conclu.

A l'issue du lancement de la campagne, Djibril Tobe a rappelé qu'il est certain que la campagne vise les jeunes, mais qu'elle concerne aussi tous les autres clients et abonnés de la société Airtel.



Les dirigeants d'Airtel Congo B constituant le présidium.



Une vue partielle des partenaires d'Airtel Congo B.

Il s'agit d'une campagne qui a plusieurs axes et qui met en relief la créativité de la jeunesse africaine. Pour découvrir la nouvelle vision et la nouvelle orientation de la société Airtel, plusieurs

monde, la vision de l'art, les technologies, etc. Puisque l'imagination dans la créativité des jeunes aboutira à l'argent, Airtel Money accompagnera cette campagne en sept points, selon

les abonnés trouvent où ils doivent faire leurs transactions et cela nécessite une infrastructure. C'est ainsi qu'Airtel s'active à déployer son réseau de shops, notamment les kiosques à travers

espèces, pour accompagner les jeunes dans leur imagination», a souligné le directeur général d'Airtel money. D'où l'agrandissement de l'écosystème financier, pour payer à partir d'un clic,

«Sommes-nous sur la bonne voie?», s'interroge le Premier ministre

Il y a deux ans déjà, le Premier ministre avait annoncé l'intention de son Gouvernement de se réunir tous les trimestres dans le cadre d'un séminaire gouvernemental pour évaluer son action. Ce séminaire, le 6^{ème} du genre, vient d'avoir lieu, du 15 au 17 mai 2023, sous le thème: «Auto-évaluation de l'exécution du programme d'action du gouvernement». C'était sous l'autorité d'Anatole Collinet Makosso en personne.

Le séminaire a permis de maintenir les membres du Gouvernement face aux urgences des populations. Il était consacré principalement à l'auto-évaluation du Programme d'action du Gouvernement présenté le 21 juin 2021 par le Premier ministre devant l'Assemblée nationale.

Il s'est agi d'en relever les points forts, mais surtout les points faibles pour envisager les éventuels ajustements qui pourraient s'imposer. «Nous procéderons à cette autoévaluation en ayant comme boussole le Projet de société du Président de la République «Ensemble, poursuivons la marche», lequel s'exécute dans le cadre du Plan national de développement 2022-2026. Le Président de la République, nos compatriotes et nos partenaires extérieurs nous attendent, les regards rivés sur chacun d'entre nous». Que leur dirons-nous au terme de ce séminaire?», s'est-il interrogé.

Pour le Premier ministre, chacun des membres du Gouvernement a l'obligation de rendre compte, dans le périmètre des compétences de son département, de leur mise en œuvre ou bien de ce qui est en cours de réalisation. «Car, individuellement, et collectivement, le Gouvernement est comptable devant le Président de la République et le peuple congolais. L'obligation de résultat auquel le Gouvernement est tenu justifie le thème du présent séminaire», a-t-il dit.

Il a indiqué que les résultats obtenus dans la mise en œuvre du Programme d'Action du Gouvernement méritent d'être largement connus des Congolais. «D'une manière générale, avons-nous satisfait les attentes de nos compatriotes? Si oui, les résultats enregistrés sont-ils durables? Si non, quels ont été les obstacles à la réalisation des engagements que nous avons nous-mêmes inscrits dans notre programme d'action? En matière de santé, si la bataille contre la COVID-19 a été conduite avec détermination, au regard des connaissances du



Les membres du Gouvernement et les partenaires techniques

moment que nous avons de cette pandémie, avons-nous élevé le niveau de satisfaction de nos compatriotes en matière de qualité des soins de santé, d'accueil des patients dans les formations sanitaires, de coût d'accès aux soins et de prise en charge de toutes les pathologies dans notre pays? Comment avons-nous géré les fonds COVID? L'État étant une continuité, il nous revient de rendre compte au peuple des résultats et des efforts qu'il a consentis avec l'aide des différents partenaires. Les choix économiques que nous avons faits nous ont-ils protégés des chocs multiples que l'économie mondiale connaît depuis la survenance de la pandémie à corona virus, la guerre russo-ukrainienne, les effets du changement climatique?», s'est interrogé.

Anatole Collinet Makosso a fait savoir que le Congo a rétabli des relations normales avec tous ses partenaires techniques et financiers, en particulier avec le Fonds Monétaire International (FMI) dont une mission séjourne présentement à Brazzaville pour la conduite de la troisième revue de l'exécution du programme économique et financier du Gouvernement. «Notre pays a pu renouer avec la croissance économique dont le taux se situe en territoire positif, certes grâce à la bonne tenue des cours du baril de pétrole mais aussi grâce aux choix que nous avons fait de promouvoir le secteur hors pétrole, notamment en mettant en place des mécanismes de facilitation en faveur de la promotion du partenariat public-privé, en faveur de la petite et moyenne entreprise ainsi que de l'artisanat et pour la transition des activités du secteur informel vers le secteur formel», a-t-il affirmé.

Conscient du fait que les retombées des choix économiques se manifestent dans le temps, le Premier ministre est resté, s'est à nouveau interrogé: «Sommes-nous sur la bonne voie? Y a-t-il de nouvelles impulsions à donner pour aller plus vite et plus loin? Avons-nous véritablement créé les conditions pour l'amélioration du climat des affaires en vue d'attirer les investisseurs privés nationaux et étrangers? La diversification de notre base de production des biens et des services,

hors secteur pétrole, est-elle en bonne voie? La gestion de nos finances publiques permet-elle de dégager des marges susceptibles de prendre en charge correctement, régulièrement, durablement et complètement les obligations en matière de pensions de retraite, de bourses des étudiants, des filets sociaux, de santé, d'éducation? Avons-nous fait des progrès dans l'assainissement de nos villes? Et où en sommes nous de nos Zones économiques spéciales et de nos Zones agricoles protégées, véritables éléments de la diversification de l'économie et générateurs d'emplois. Il y a quelques semaines, notre pays accueillait à Pointe-Noire une croisière de plus de 150 touristes venus visiter le parc de Conkouati et le week-end dernier la 11^{ème} édition du FESPAM a été lancée à Sibiti. Quels progrès accomplissons-nous dans le secteur de la culture et du tourisme? Les ambitions que nous avons en matière d'encadrement et d'éducation de la jeunesse sont-elles satisfaites? Des avancées ont-elles été enregistrées dans la lutte pour l'éradication de l'insécurité dans nos villes et villages et dont se plaignent nos concitoyens? Et que dire de la sécurisation de nos frontières? Quel est l'état de notre démocratie, lorsque l'on observe des dérives graves, des tentatives d'insurrection, dans les pays réputés être traditionnellement des grandes démocraties et devant la perversion de l'information, par la prolifération des "fake news" véhiculés sur les réseaux sociaux? Où en sommes-nous en matière de gouvernance, de lutte contre les antivaleurs? Tels sont quelques-uns des questionnements auxquels nous allons devoir apporter des réponses».

Au cours de ce séminaire, «nous veillerons à faire le point de la situation économique et financière du pays au premier trimestre de cette année, ainsi que celui de l'exécution du budget, afin de prendre la mesure de nos capacités réelles de financement; évaluer la mise en œuvre des recommandations du cinquième séminaire gouvernemental et des orientations prises en début d'année, en veillant à la discipline budgétaire, sur la base

des évaluations de chaque département, notamment en termes des objectifs que chacun s'était fixé, des ressources reçues, des résultats obtenus ou pas; convenir des mesures à prendre en vue de garantir la conclusion de la troisième revue du programme économique et financier avec le FMI; évaluer le niveau d'exécution du Plan national de développement 2022-2026; rendre compte de la mise en œuvre du Plan de résilience; entamer le débat sur la construction de la conscience nationale. Ces thématiques, nous interpellent sur l'efficacité de notre action individuelle et collective et appelle des réponses immédiates. L'efficacité doit nous imposer le réalisme et le courage d'apporter les ajustements à nos ambitions, en tenant compte du contexte qui nous est souvent imposé de l'extérieur, en raison de l'étroitesse de notre base économique», a-t-il poursuivi. Le Premier ministre a insisté sur la construction de la conscience nationale. «Il est vrai que l'émergence d'une conscience nationale est le résultat de nombreux facteurs qui tiennent tant à l'évolution historique qu'aux faits sociologiques et anthropologiques. Cependant, dans le contexte actuel où la perte de l'éthique fait le lit des antivaleurs dans la société congolaise, il est urgent de réfléchir aux voies et moyens de construire un sentiment fort, collectivement partagé, d'appartenance à une même réalité sociale qui est portée par l'État. Chez nous, la réforme de l'État, d'où sortiront des organes et des mécanismes fédérateurs, est assurément l'instrument politique de construction d'une conscience nationale qui transcende les particularismes ethnocentriques ou partisans. Nul doute que ce faisant, de la réforme de l'État sortira une administration publique réellement nationale par ses modes de fonctionnement et par la conscience des agents de l'État des notions de service public et de bonne gouvernance», a-t-il déclaré. Il s'est dit confiant en la capacité du Gouvernement à surmonter tous les défis qui se dressent devant lui et à accomplir l'œuvre nationale que le Président de la République, lui a assignée.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

140, première !

C'est le diocèse d'Owando qui a donné le coup d'envoi des célébrations du 140^e anniversaire de notre évangélisation. L'événement est d'importance. Il célèbre l'arrivée ici de la Parole du salut, qui devait bouleverser nos us et nos coutumes. Ce sont des missionnaires européens qui ont apporté sur nos terres le christianisme, toujours en expansion, et dont nous nous prévalons aujourd'hui.

Ce christianisme est celui qui a porté ici une bonne partie de notre humanisme chrétien, avec le catéchisme, le syllabaire et même la nivaquine. Oui, en 140 ans, l'Eglise a façonné ce pays qui s'est christianisé, a donné naissance à d'autres annonciateurs de l'évangile, jusque dans les pays de ceux qui vinrent nous évangéliser. L'Eglise a fait beaucoup : a traversé des phases sombres et rudes de l'histoire de ce pays, mais elle continue de témoigner de la vivacité de la Parole de Dieu. Il fut une époque où cette ancienneté d'implantation a nourri toutes sortes de malentendus et de suspicions. Il fut une période où l'Eglise fut rattachée au colonialisme et tenue en ostracisme. Cette suspicion entretenue au fil des années a débouché sur des cas d'emprisonnement, de torture et même d'assassinat d'un cardinal. Dans ce sens, l'Eglise catholique qui est au Congo, a suivi le chemin d'épines tracé par son maître et Seigneur Jésus Christ. Elle a payé le tribut de l'attachement au sort d'un peuple dans sa diversité.

Après Owando, ce 140^e anniversaire nous conduira à Pointe-Noire. Ce sera la deuxième étape. Un peu dans le sens contraire de ce qui fut chronologiquement. Mais ce n'est pas plus mal, car ce périple des localités qui nous ramènera à Brazzaville début juin donne aussi à voir combien, en 140 ans, les bourgades qui accueillirent les missionnaires, sont devenues des localités dynamiques, des diocèses puis des archidiocèses, qui témoignent de la maturité de cette Eglise et du peuple de ses fidèles.

La conclusion de ces célébrations se fera à la Place mariale de la cathédrale Sacré-cœur de Brazzaville, en présence de l'envoyé spécial du Pape François. Une autre marque de l'importance de cet événement historique. (Voir pages 10 et 11).

Albert S. MIANZOUKOUTA

Institut de sous regional de statistique et d'economie appliquee (issea) de yaounde

Dr Marcel Opoumba, nouveau directeur général

Le nouveau directeur général a pris ses fonctions le 10 mai 2023. Il remplace à ce poste Mr Francial Giscard Bodin Li-bengué Dobelé Kpoka, de nationalité centrafricaine.

De nationalité congolaise, le Dr Marcel Opoumba est un économiste, diplômé des Universités de Paris (Sorbonne). Il a intégré l'Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée en 2005, en qualité d'enseignant principal. Bien avant sa nomination, il a occupé les postes de chef de département de la recherche et de directeur des études.

A signaler que le nouveau directeur de l'ISSEA a été nommé lors de la 15^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, tenue le 17 mars 2023 à Yaoundé, par décision, pour un mandat de 5 ans.



Dr Marcel Opoumba

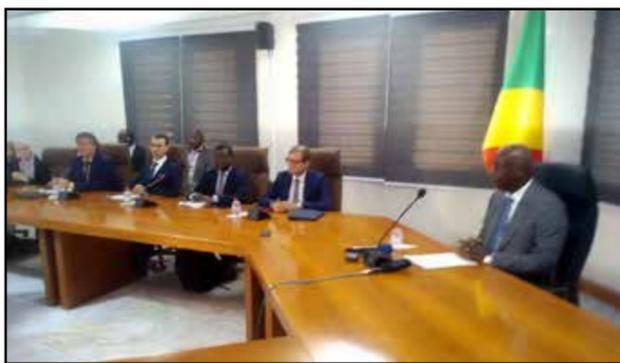
ECONOMIE

Le Congo attend la 3^e revue du FMI

Une mission technique du Fonds monétaire international (FMI) est en séjour de travail à Brazzaville depuis le 8 mai 2023. Le but est de préparer durant deux semaines la 3^e revue du programme de Facilité élargie du crédit (FEC) signé avec le Congo.

La mission du FMI a eu une première rencontre avec le ministre de l'Economie et des finances, Jean-Baptiste Odaye, lundi 15 mai 2023, à Brazzaville. La délégation de sept membres, conduite par Roland Kpodar Kangni, chef de mission au Congo, est composée, entre autres, d'Vitaliy Kramarenko, directeur adjoint du département Afrique du FMI. Le ministre de l'Economie et des finances a affirmé que les administrations travaillant avec la mission du FMI fournissent tous les éléments et les informations utiles pour

faire avancer le dossier. Ces administrations restent disposées à faciliter son aboutissement. A ce titre, Jean-Baptiste Odaye a rassuré que «les autorités congolaises sont engagées pour la réussite du programme que nous exécutons conformément au mémorandum de politique économique et financière». Pendant son séjour de travail, l'équipe du FMI aura des discussions sur les questions de politique économique et sociale dans le cadre du Programme. Le ministre en charge de l'économie et des finances a émis l'espoir que



Jean-Baptiste Odaye avec la délégation du FMI

les résultats de cette consultation déboucheront sur l'approbation de la 3^e revue par le Conseil d'administration du Fonds monétaire international. Au début de cette rencontre, le chef de mission a déclaré: «Je suis venu pour pouvoir discuter sur place le développement récent du programme, les perspectives et les

enjeux auxquels le Gouvernement fait face en ce moment. C'est ma première visite au Congo. J'espère bien promouvoir l'engagement et la collaboration plus étroites entre le Congo et le FMI ». Jusqu'ici, le programme avec le FMI se déroule normalement.

Philippe BANZ

Cette fois, c'est le ministre d'Etat Claude Alphonse N'Silou qui est visé !

(Suite de la Une)

Alors, quelle la ligne de démarcation? Dans l'administration de la preuve ! Le ministre N'Silou, architecte de profession et homme d'affaires reconnu, est propriétaire d'immeubles construits, pour certains, avant même qu'il ne soit nommé ministre. Et dans tous les cas, qu'il s'agisse de son habitation face à l'hôpital Blanche Gomes ou de ses villas dans la ville de Brazzaville ou ailleurs, les papiers sont en règle. Quant à la résidence Denis Sassou Nguesso, cet ensemble d'habitations aux abords de Kinkala, le domaine n'est pas à lui-même si son nom est apparu en première ligne lors de la mise en œuvre de ce projet.

Le ministre N'Silou est d'ordinaire homme placide. On a beau écrire et dire sur lui, dans son dos ou en face ou à ses côtés, il n'a pas l'habitude de réagir. Aucun droit de réponse. Cette fois non plus, il ne s'est pas départi de ce calme qui, pour certains, confine à de l'admission de culpabilité. Ici, il n'est coupable de rien: sa maison en face de l'hôpital Blanche Gomes qui semble attirer les convoitises, est bâti sur un terrain qui était jadis propriété du ministère de l'information. Il était hérissé

des antennes d'émetteurs, et donc propriété de l'Etat. Le ministre brandit aujourd'hui les documents de cession et d'achat à l'Etat (avec versement, chose rare !) du prix de l'achat au Trésor public ! Il n'a donc exproprié aucune veuve et aucun orphelin en la matière.

De l'Italie à la France, de l'Angleterre à la Belgique, de temps en temps on est invité à lire dans les journaux ou à suivre sur les télévisions privées qui commencent à essaimer le paysage médiatique congolais que telle personne du Gouvernement a dribblé la morale, est parti avec quelques milliards de la caisse de l'Etat ou s'est montré roublard face au peuple congolais innocent et victime ignorante. Mais à force d'insinuer, on ne sait pas ce qui reste la vérité retenue. Basile disait déjà en 1861 : «Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose!». C'est une stratégie qui semble avoir été privilégiée par les adversaires (ou ennemis?) du ministre d'Etat sur ses propriétés et sa prospérité apparente. Il n'est pas sûr que cette stratégie soit gagnante. Ni qu'elle rapporte quoique ce soit au pays, qui est à la recherche de voies de stabilité.

A. S. MIANZOUKOUTA

COMMEMORATION

La victoire du 8 mai 1945 célébrée dans le recueillement!

C'est sous le signe du recueillement et de la méditation qu'a été commémoré le 78^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 en Europe. C'était le 8 mai dernier, à l'école militaire préparatoire général Leclerc à Brazzaville. Sous les auspices du ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, et de l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, en présence du maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, du représentant du directeur national de l'Office national des anciens combattants, Michel Souébélé. Des gerbes de fleurs ont été déposées au pied de la stèle dédiée au général Leclerc, érigée à l'Ecole militaire préparatoire qui porte son nom.



Le recueillement précédé du dépôt des gerbes de fleurs

Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait devant les alliés réunis à Berlin. «Ce jour-là, les forces vives de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples. Après six années de guerre, l'écho de l'Armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la Libération, et la fierté d'avoir vaincu... », a rappelé le capitaine André David, coopérant militaire près l'ambassade de France au

Congo, donnant lecture des messages de Sébastien Lecornu, ministre français des Armées, et de Patricia Miralles, secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et à la Mémoire. Il y a 80 ans, a-t-il poursuivi, «l'année 1943 fut une année terrible. La répression s'accroît, l'extermination des juifs d'Europe et des opposants au régime nazi bat son plein. Pourtant, le cours de la guerre change. A l'Est, les armées nazies ont perdu la bataille de Stalingrad. Au sud, les Alliés ont débarqué en Afrique du Nord. Ils le

feront bientôt en Italie. La Corse est libérée en septembre. Nos outre-mer se distinguent dans les trois océans et notamment dans les Antilles et en Guyane par la dissidence opposée à Vichy. La deuxième division blindée du général Leclerc est créée, elle débarquera quelque mois plus tard en Normandie, avant de libérer Paris, puis Strasbourg, il n'y a plus une parcelle de notre territoire où l'on ne compte de résistants à l'occupant. Chacun peut ressentir que le

destin des armes a basculé. Même si la lutte sera longue...». La France, a-t-il dit été relevé, n'oublie pas tous ceux qui ont subi les conséquences du conflit. «Souvenons-nous enfin du sang versé: il fut le prix de notre liberté. Mourir pour que d'autres puissent vivre libres: c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats se sont acquittés.», a-t-il déclaré.

Alain-Patrick MASSAMBA

GESTION DES FONDS COVID-19

La coalition PCQVP soupçonne un "détournement" de plus de 25 milliards

La coalition congolaise « Publiez ce que vous payez » a publié vendredi 12 mai 2023 à Brazzaville, un rapport dénonçant des dysfonctionnements et l'absence de justification des dépenses de plus de 25 milliards de F.CFA alloués à la lutte contre le coronavirus au cours de la période 2020-2022.

L'analyse du rapport rendu public par Christian Mounzéo, coordonnateur national de «Publiez ce que vous payez» au Congo, et Brice Makosso, secrétaire permanent de la Commission épiscopale Justice et Paix (CJP), met en exergue des dépenses exécutées par le

Gouvernement dans le cadre de la riposte contre la COVID-19. Le Fonds national de solidarité dit Fonds COVID-19 a été alimenté à hauteur de plus de 40 milliards de francs Cfa. L'étude donne un aperçu des dépenses réalisées au cours de la crise sanitaire. Les données collec-



Christian Mounzéo et Brice Makosso

tées mettent en évidence plusieurs observations relevant des marchés publics et des contrats conclus par le ministère de la Santé et de la population. Les investigations ont révélé des graves dysfonctionnements dans la gestion des fonds disponibles pour l'action contre la pandémie. L'étude met en évidence les faiblesses et les manquements dans les procédures. En vue d'apporter des réponses aux préoccupations identifiées la coalition congolaise «Publiez ce que vous payez» a recommandé au Gouvernement, aux institutions de contrôle de l'action gouvernementale, à l'organe de lutte contre la corruption et celui chargé de la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques, aux institutions financières internationales de donner suite à ce rapport d'audit. Pour Brice Makosso, «le bien-fondé de ce rapport, c'est toujours pour faire évoluer la cause de la transparence, de la redevabilité dans la gestion des finances publiques. Nous avons eu une pandémie dans le pays, c'étaient des moments difficiles, des fonds importants ont été alloués à la gestion de

cette pandémie. Malheureusement, nous avons pu constater que le tout ne s'est pas passé dans l'orthodoxie financière durant cette période». A son tour, Christian Mounzéo a souligné le bien-fondé de ce rapport. «Le principal objet de ce rapport pour la coalition congolaise «Publiez ce que vous payez» est de renforcer la transparence en ce qui concerne la gestion de ce fonds. Les pouvoirs nous ont rassuré que les fonds alloués à la riposte COVID-19 ont été utilisés de manière effective et efficiente. Par ailleurs, le but a été aussi de s'assurer que s'il y a eu des écarts, ils doivent être résolus par les autorités en charge de la gestion de ce fonds. Par l'utilisation de ces fonds, à travers le rapport d'un cabinet comptable, on se rend compte que ces fonds n'ont pas été totalement utilisés de manière adéquate. Au regard de cela, pour nous, il y a forcément un travail à faire. La redevabilité impose que les pouvoirs publics qui sont en charge de gérer les finances publiques rendent compte de la façon dont ils gèrent».

Philippe BANZ

BOUENZA

Quatorze familles en quête de reconnaissance de leurs terres coutumières

La Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières s'est réunie en session extraordinaire le 13 mai dernier à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, pour examiner quatorze affaires. Les travaux étaient présidés par le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du domaine public chargé des relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, en sa qualité de président de la Commission. En présence du préfet de la Bouenza, Jules Moukala Tchoumou; du président du Conseil départemental, Jean Fulgence Mouangou.

Les quatorze affaires ont été introduites par les familles Kinsimba, Ngoma Victor, Tseke-Mambinda, Kilounga, Mikaya, Basseke Nzala Batu, Ombamba de Madouma, Des terres de Kibaka, Kindamba de Doungou, Mimpambou, Kimbimbi, Minzoumba de Kimbimbi, Bakoyi de Kimbamba, Bouende-Mpouma.

Dans la salle de conférences du Conseil départemental, face à Pierre Mabiala, étaient installés les membres de la Commission, les sous-préfets de Kayes, Boko-Songho, Kingoué, Loudima, Madingou, Mfouati, Mouyondzi, Ntsiati et la vice-mairesse de Madingou commune, les chefs des villages, les représentants des familles et des villages limitrophes.

Le préfet Jules Moukala Tchoumou, premier vice-président de la Commission, a rappelé aux membres de la Commission leur sens du devoir. «Vous êtes sollicité pour apporter votre arbitrage somme tout déterminant quant au verdict des affaires en examen. Mon invite à votre égard consiste à vous enjoindre à l'objectivité et la responsabilité. A chaque session, nous avons abouti à l'apaisement et au règlement des conflits entre terriens», a-t-il déclaré, tout en souhaitant une issue heureuse au traitement des soucis soumis à l'appréciation de cette session. Il a relevé l'adhésion de plus en plus grandissante des populations de la Bouenza à la sécurisation de la terre et au travail de la Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières, au regard du nombre croissant des dossiers soumis à l'appréciation de cette session. «Notre vœu le plus ardent est que cette session s'inscrive également dans le renforcement de la paix», a exhorté Jules Moukala Tchoumou.

Pour le préfet, la question de la propriété terrienne devient de plus en plus préoccupante et la maîtrise de la gestion de la terre est un impératif pour l'Etat. C'est tout le sens à donner à toutes les descentes du ministre d'Etat à travers les différents départements du pays. Car, une terre sécurisée et immatriculée est exempte de tout litige.

Jules Moukala Tchoumou est revenu sur le message du Chef de l'Etat sur l'Etat de la nation devant le Parlement réuni en congrès le 28 novembre dernier. Il demandait au Gouvernement d'accélérer le processus de reconnaissance des terres coutumières, en vue de constituer la réserve foncière de l'Etat.

C'est dans cette optique que s'inscrit la session ordinaire de la Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières, tenue à Madingou. Elle avait à son ordre

du jour quatorze affaires dont deux ont pu être validées. Il s'agit des dossiers des familles Kinsimba, dans le district de Boko-Songho, et Kibaka, dans le district de Loudima.



Les membres de la commission et des familles

Neuf dossiers ont été ajournés pour des sursis à statuer. Ces familles sont en conflit avec les voisins; et les affaires sont pendantes devant les tribunaux qui n'ont pas encore tranché. «Si vous avez déjà saisi les juridictions de la République, vous ne pouvez plus venir ici. Nous sommes incompétents. Il faut attendre la décision définitive de justice», a expliqué Pierre Mabiala. Les dossiers des familles Basseke Nzala Batu, Ombamba de Madouma, et Bakoyi de Kibamba ont été purement et simplement rejetés. Et pour cause: une bonne partie des terres de la famille Basseké est couverte de forêts. Dans le cadre de la gestion foncière, les forêts appartiennent à l'Etat. «Pourquoi allons-nous reconnaître des citoyens à l'intérieur des forêts de l'Etat? C'est un problème de responsabilité. Si nous donnons ces terres à une famille qui s'y installe, ça veut dire que c'est des forêts qui seront détruites. On ne peut pas, nous l'Etat, se permettre une telle chose», a indiqué le préfet.

Pour le président du Conseil départemental, c'est une zone forestière en devenir. «Il ne s'agit pas d'arrêter cette dynamique naturelle». «Est-ce qu'il y a des villages sur ces terres?», demande le ministre d'Etat. «Non», répond l'impétrant, le mandataire général Adolphe Harbon Ngoma Mboungou. Et d'ajouter: «Vous n'allez pas empêcher une famille de jouir de son bien. Ce sont les éléphants qui ont poussé mes parents à quitter le village pour s'installer à Moupépé, Loudima gare».

«Justement, ce que vous dites là conforte notre décision. Si vous parlez d'éléphants, ils sont dans la forêt. Vous ne pouvez pas être propriétaire des terres forestières. Ce n'est pas parce que vous faites l'agriculture sur les terres de l'Etat que vous devenez propriétaire. Vous n'avez pas vraiment le droit de propriété. Le dossier



Le présidium

fer. Un endroit leur avait été indiqué pour qu'ils s'installent. Par ce motif, «est-ce qu'ils doivent être propriétaires fonciers?», s'est questionné le ministre d'Etat.

«Non», répond unanimement l'assistance. Tout en rejetant ce dossier, Pierre Mabiala a joué à la conciliation. Il a proposé une démarche en demandant à la famille d'accueil, de penser aux Ombamba. «Vous n'allez pas les chasser comme ça. C'est à vous de leur donner une partie de vos terres lorsqu'elles seront reconnues par l'Etat, et non pas la commission», a-t-il conseillé.

A signaler que cette session ordinaire a permis à l'Etat de se constituer une réserve foncière d'une superficie totale de 1826 hectares.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble
ex air Afrique face hôtel Elais, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire –
République du Congo.

SOCIETE VALÈNCIA
Société A Responsabilité Limitée, au capital de 1.000.000 F CFA
Siège social : Centre-ville, immeuble Maison Sans Frontière.
Pointe-Noire / REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suivant acte constitutif établi par devant Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 20 Mars 2023, enregistré au domaine et timbres, le 03 Avril 2023, sous le folio 065/19 n° 2363, conformément à l'Acte Uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, et au décret n° 2017-41 du 28 Mars 2017 portant forme des statuts et constitution du capital de la SARL, il a été constitué une société de droit congolais, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée pluripersonnelle.
Dénomination sociale: La dénomination de la société est «VALÈNCIA».
Objet: La société a pour objet en tout pays, notamment dans les Etats parties au Traité OHADA, et plus particulièrement en République du Congo :
- Import/Export et Vente des Ameublements (Meubles de maison, de bureau, de chambre, de cuisine, etc.).
- Import/Export et Vente des appareils électroniques et électriques.
- Import/Export et vente des appareils électroménagers.
- Import/Export et Vente des appareils téléphoniques.
- Import/export et Vente des appareils bureautiques.
- Import/export et Vente des luminaires, lustres, chandeliers, etc.
- Import/Export et Vente des Ustensiles de cuisine et accessoires (casserolles, cuillères, spatules, fouet de cuisine, verres, marmites, bacs alimentaires, passoire, louches,

poêles, etc.).
- Import/Export et Vente du Textile (tissus en coton, en lin, en soie, Rideau, draps, couvre-lit, tapis, etc.).
- Import/Export et Vente des équipements de loisirs, de sport et les jouets.
- Faire de la Décoration Intérieure.
- Import/export et Vente de vêtements, chaussures et accessoires.
- Menuiserie (fabrication des meubles, meubles de cuisine, fabrication de canapés, rassemblement, etc.).
- Vente des climatiseurs (Cuirres et accessoires, etc.).
Siège social: Centre-ville, dans l'enceinte de l'immeuble Maison Sans Frontière, Pointe-Noire, République du Congo.
Capital social: le capital social de la société est fixé à la somme de Un Million (1.000.000) de Francs CFA divisé en Cent (100) parts d'une valeur nominale de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune.
Nomination du Gérant: Monsieur HADI Abbas, de nationalité Libanaise, titulaire du passeport n° LR2146134, délivré le 05 Juillet 2021 par GDGS.
Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2023-B-00412 du 06 Avril 2023.
Immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2023-B12-00061.

Fait à Pointe-Noire, le 17 Avril 2023.

Pour insertion.
- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

COUP D'OEIL EN BIAIS

Des femmes complices de bébés noirs appréhendées par la police

La police a rattrapé le mercredi 10 mai dernier trois femmes âgées de 23 à 29 ans, complices d'une tentative d'évasion manquée de trois présumés bandits, des bébés noirs placés en garde à vue au commissariat de Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville. Elles tentaient d'introduire clandestinement de petites scies à métaux dans les geôles du commissariat. Malheureusement, elles ont été prises la main dans le sac.

Avenue Tchicaya U'Tamsi (ex-Augagneur) à Bacongo : quelles crevasses !

La saison des pluies a provoqué des érosions dans certaines avenues de la capitale. Rue Tchicaya U'Tamsi à Bacongo, par exemple, à la hauteur de l'école consulaire Saint Exupéry, des crevasses se sont formées. La route goudronnée est saucissonnée à plusieurs endroits, perturbant la circulation des véhicules. Des accidents ont failli s'y produire. Mais depuis plusieurs mois, la municipalité ne fait absolument rien pour réhabiliter cette route qui va du rond-point du Lycée Pierre Savorgnan de Brazza à l'immeuble des ministères des Enseignements général et technique.

Pas belles les poubelles !

«Arrêtez-vous à la prochaine poubelle !». A Brazzaville, les montagnes d'ordures servent parfois de points de repères aux chauffeurs de taxi et à leurs clients. L'insalubrité est devenue la bête noire des habitants. C'est un dossier explosif dont les pouvoirs publics devraient faire leur priorité. Les immondices s'entassent sur plusieurs mètres et macèrent parfois pendant des semaines sous une chaleur étouffante avant d'être évacuées. Dans les quartiers populaires, les odeurs nauséabondes ulcèrent les habitants, qui se sentent abandonnés par l'Etat. Depuis que le Premier ministre a annoncé que le contrat avec la société chargée du ramassage des ordures sera revu, rien ne se fait.

L'AEC revendique l'intégration à la Fonction publique des enseignants communautaires

La semaine passée, les membres de l'Avenir des enseignants du Congo (AEC) ont fait exploser leur colère quand ils se sont réunis en assemblée générale à Brazzaville au sujet des conditions de travail des enseignants. Ils déplorent en effet la non prise en considération de leurs revendications ainsi que le non-respect des engagements pris par les autorités compétentes. Ces enseignants disent être mal payés, parfois déconsidérés. Travaillant dans des conditions très difficiles, ils ne parviennent pas à exercer leur mission comme il le faudrait, faute de bâtiments et d'enseignants en nombre suffisant.

Bizarre, ces taximen !

L'usage abusif du klaxon caractérise les chauffeurs de "taxi 100-100", à Brazzaville. C'est une façon pour eux d'appeler les potentiels clients, surtout quand les temps sont durs. Il suffit de longer le trottoir pour être brusquement perturbé par des coups de klaxon qui peuvent vous affoler. Ce phénomène de nuisances sonores dérange, mais les autorités regardent faire.

Un officier placé sous mandat de dépôt à Brazzaville.

Un officier de la G.R. (Garde républicaine), qui avait sauvagement tabassé sa femme, a été placé sous mandat de dépôt par le procureur de la république, André Oko Ngakala. Que cela serve de leçon à tous ceux qui se permettent tout sur les femmes dans ce pays. Nul n'est au-dessus de la loi.

FORMATION

Les agents du HCICEM édifiés sur la notion de changement de mentalités

Créé en 2002 par décret présidentiel, le Haut-commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale (HCICEM) a pour mission fondamentale d'inculquer les notions de civisme, de citoyenneté et de moralité aux populations congolaises, toutes sensibilités confondues.

Mardi 9 mai 2023, le Haut-commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale a organisé au palais des congrès à Brazzaville, un séminaire de renforcement des capacités en Mind Education ou changement de mentalités des agents et cadres évoluant au sein de cette institution constitutionnelle, ainsi que des membres des clubs citoyens et des associations partenaires. C'est Luc Daniel Adamo Mateta, Haut-commissaire à l'instruction civique et à l'éducation morale, qui a présidé les travaux en rappelant qu'en vingt ans d'existence, cette institution qui est née de la volonté manifeste du président de la République Denis Sassou Nguesso après les événements sociopolitiques qu'a connu notre pays, est chargée des questions de moralisation du tissu social. «*Depuis la nuit des temps, la question des anti valeurs est caractérisée par l'injustice et l'impunité qui demeurent lancinantes dans notre pays. Elle reste une préoccu-*

pation majeure des pouvoirs publics. C'est une question fondamentalement caractérisée par l'injustice, l'inégalité, l'avidité, l'envie, l'égoïsme, la violence, la corruption, la concussion et autre déviances qui remontent de la nuit des temps. La justice, autrement ce qui est juste, a été et reste une préoccupation constante des philosophes, des gouvernants et des gouvernés. L'on se rappellera le débat épistémologie entre Platon et son disciple Aristote. Pour le premier, «*la communauté des biens ou l'égalité des citoyens serait le régime idéal.*» Pour le second, «*l'égalité n'est pas réalisée quand on donne à tous les individus la même chose. La véritable égalité consiste à donner davantage à celui qui mérite davantage.*» «*Justice distributive pour l'un et justice proportionnelle pour l'autre. En réalité, les deux plaident pour la justice, mais chacun selon une vision sociétale donnée. Le premier se situe dans une vision de société abondante des hommes justes. Et le second, dans une vision de*



Daniel Adamo Mateta *société rationnelle classique. Nous retenons cependant que la justice qui est antinomique à l'injustice est une valeur cardinale dans la construction d'une nation; elle est une quête constante. Comme en témoignent tous les mouvements de contestation en Europe, notamment la France étant la cheffe de file, en Amérique, en Asie, en Océanie et en Afrique. Ces mouvements sont liés au conflit social né des injustices, des inégalités, de l'égoïsme et autres déviances. Il paraît évident que l'injustice et l'inégalité sont des principaux vecteurs de certaines formes de déviances qui gangrènent nos sociétés. L'autre évidence, c'est la localisation dans la pensée dont*



Les participants à la formation

le siège est l'esprit du bien ou du mal, d'où la nécessité de travailler sur le mental», a souligné le haut-commissaire. Poursuivant son allocution, Luc Daniel Adamo Mateta a précisé que le discours d'investiture du président Denis Sassou Nguesso du 16 avril 2016, s'inscrivait dans la perspective du changement de mentalité par la promotion des valeurs civiques, morales, émotionnelles et psychiques en vue de l'élévation du niveau de conscience citoyenne et patriotique des congolais. Il a invité les participants à intérioriser les quatre sous-thèmes en réflexion à savoir: comment bien réfléchir; les pensées qui détruisent la vie; la découverte des faiblesses; la greffe d'un nouveau cœur. «L'objectif global de ce séminaire est de renforcer

les capacités en Mind Education des cadres et agents du Haut-commissariat et de nos partenaires, en leur dotant des outils méthodologiques et des fruits des recherches approfondies de l'institut Mind Education de Séoul en Corée du sud, dans le but de mieux diagnostiquer l'état de notre cœur et de notre esprit en vue d'apporter une meilleure thérapie aux maux dont souffre notre pays. Les communications faites, assorties de quatre sous thèmes, ont été développées par Gontran Miampamba et Aloïse Moubé, tous deux du haut-commissariat, sur «*le comment bien réfléchir*»; sur «*les pensées qui détruisent la vie*»; sur «*la découverte des faiblesses*»; sur «*la greffe d'un nouveau cœur*». Ces communications ont apporté une

grande contribution face aux péripéties de la vie. L'homme a besoin de prendre de bonnes décisions afin de mieux organiser sa vie, d'améliorer ses rapports avec autrui. Il se doit pour cela, d'affûter son esprit par de bonnes réflexions qui sont le fruit d'une perception plus ou moins parfaite des choses. Réfléchir est une compétence qui peut s'améliorer, si l'on a la volonté. Dans notre vie, il y a des pensées qui surgissent dans notre cœur. Certaines pensées inspirées de l'extérieur, entraînent la vie de l'homme pour le détruire. Si nous pouvons seulement abaisser notre cœur pour vérifier nos pensées à travers l'écoute des autres ou du mentor, nous pourrions distinguer les pensées qui nous sont profitables et celles qui ne le sont pas. Dès lors, on pourra mener une meilleure vie. Le monde nous apprend à nous exalter et à montrer nos prouesses, ce qui cache nos lacunes et nos manques. Celui qui reconnaît son tort et ses faiblesses peut devenir une nouvelle personne et mener une vie heureuse. Si vous pensez que vous êtes intelligents, vous êtes bons, excellents et que vous croirez en vos pensées; ceux qui ont expérimentés l'échec, découvrent leurs erreurs, acceptent le cœur d'une autre personne et changent. Au cours de ce séminaire, un film documentaire a été projeté à l'endroit des participants retraçant les mauvaises pratiques qui sont légion dans nos administrations publiques.

Pascal BIOZI KIMINO

LETTRE DE VALENTIN A SA FEMME

A Ma très chère Marie Suzanne

Née à Brazzaville un 13 février 1958, tu aurais pu venir le 14 pour symboliser le bouquet fleuri de notre amour en ce jour exaltant de la Saint-Valentin. La fête serait notre fête totale, la belle fête des amoureux.

Marie Suzanne,

Valentin t'adresse ces mots pour te garder en éveil dans ce nouveau monde fermé où tu campes à présent. Je suis resté sans voix, sans voie mais ces mots tiennent à consolider notre union, notre riche parcours, parce que je te suivrai demain, où tu es allée, j'irai. Le plus important, comme tu vois, reste l'amour que je t'ai toujours donné. Je t'ai aimé, je t'aime plus fort et je t'aimerai ad vitam eternam.

Marie Suzanne,

Si tu n'avais pas existé, le Tout Puissant t'aurait créé pour combler mon manque. Parce que la Grande école de Poto-Poto et son environnement qui ont laissé planer un doute sur ton avenir avaient vite résolu tes parents à t'orienter vers le village avec sa morale et ses normes encore bien rigides. Tu débarquais à Oyo en octobre 1971, dans ce bled aux allures d'un camp privilégié pour vacanciers en quête de tranquillité et de méditation, tellement à cet endroit, la nature si luxuriante se prêtait à la réflexion et aux bonnes études. Ici, la réputation de l'école de Sainte-Radegonde n'est pas éteinte. Cette grande école catholique, on le sait, a vu sortir plusieurs cadres du pays avant l'indépendance après Boundji. Il faut dire que le collège est encore en gestation, bâti en contre-plaqué avec des poteaux en rôniers et un contenu pourtant de bonne qualité.

Marie Suzanne,

Tu arrivais innocemment de Brazza et Oyo allait être notre porte de convergence, notre lieu de rencontre et de bénédiction. Tu avais gardé la lucidité d'une adolescente hors du commun, presque déjà mature à la fin de ta première année en brousse. Très tôt, tu as su repousser les velléités et pulsions des prédateurs; enseignants, infirmiers et autres petits fonctionnaires qui bourdonnaient comme des abeilles autour de toi;

Je deviendrai l'heureux élu, mais à une seule condition, disais-tu, de faire montre de patience, pour te préserver des gestations précoces observées chez la plupart de tes congénères. Quand je monte à Brazzaville au lycée Savorgnan, mon frère et ami Dominique doit veiller au grain sur toi comme la prunelle de ses yeux pour te permettre de poursuivre ta marche dans ce petit collège très typé et enrichi par une auréole qui dépassait les bornes de cette coquette ville nouvelle. A Oyo tu as appris à jouer au hand-ball dont les équipes en version hommes et femmes faisaient la fierté de tous dans la région de la Cuvette.

Après le collège d'Oyo, celui de Boundji va marquer une étape finale de ton brillant parcours et malgré les tracasseries en tout genre, tu as su tenir le cap jusqu'au bout en décrochant avec éloquence, un brevet (BEMG) des plus sélectifs dans le pays cette année. S'ouvrirait alors pour toi les couloirs du lycée de la Révolution à Brazzaville où parmi les collègues se distinguaient le brillant docteur Assounga, le professeur Prosper Bouya et autres où tu avais toujours



une place au tableau d'honneur.

Ensuite, le lycée Lumumba t'accueille parce que Révolution n'a pas ouvert des classes terminales. Tu étais matheuse, adepte de chimie et de biologie avec messieurs Ngatsé Obala et Ngoyo Adouma comme professeurs de renommée dans les lycées à cette époque. Tu avais surtout l'ambition affirmée de faire des études de médecine. Le Bac en poche cette année 1978, le chemin de l'INSSA sera fermé avec regret pour une orientation, d'abord en Pologne, puis à la faculté de sciences. Cette année-là, la vie de couple avais pris le dessus en attendant l'arrivée de notre premier enfant, notre fille Rosa.

Mais comme un naturel qui t'a poursuivi, car tu étais la principale conseillère de tes deux mamans vendeuses de poissons au marché, tu avais ainsi décidé de te réinscrire à la faculté de sciences économiques où quelques années après tu as passé avec succès la licence en sciences

économiques avec collègues de promotion qui ont toujours apprécié ton mérite comme; Gilbert Ondongo, Blandine Okoko, Honoré Yandoma.

En France où nous nous sommes rejoints tu as réalisé un parcours élogieux ramenant dans ton escarcelle des diplômes de haut niveau:

- Maîtrise en sciences économiques à l'université de Créteil,
- DEA en sciences économiques à Paris II,
- Diplôme d'études supérieures en gestion à l'EDEP, actuellement cotée comme une des écoles prestigieuses de gestion en France.

Rentrés tous à Brazzaville, après une moisson fructueuse en France, Madame Ollessongo a commencé sa carrière de fonctionnaire au ministère du plan et de l'économie avant de porter son dévolu vers la direction de Douane où elle a achevé sa carrière avec le grade d'inspecteur principal. Tous ceux et toutes celles qui l'ont côtoyées dans les bureaux du Beach et de Maya-Maya sauront apprécier mieux que moi la pertinence de tes qualités professionnelles et intellectuelles. Très remarquée au cours de la formation à l'école de Bruxelles d'où elle sort major promotion et un séminaire à Neuilly en France, Madame Ollessongo sera sélectionnée comme experte pour représenter le Congo, au bureau régional de L'OMD pour l'Afrique de l'ouest et du centre à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Madame Ollessongo a dû interrompre une carrière bien remplie pour assurer le suivi de la scolarité des enfants et surtout accompagner dans les domaines variés de l'économie son très cher époux nommé ambassadeur au Sénégal, au Maroc, au Cameroun et au Tchad où elle n'aura séjourné que quelques semaines.

En fin de compte, pour mieux cerner la personnalité de cette grande dame qui vient de nous quitter, je voudrais dire simplement que si j'ai eu l'exégèse sur la pointe de ma lance ancestrale, elle a eu la science infuse et le calcul mental au bout des ongles.

Marie Suzanne aura laissé le souvenir d'une femme conviviale, facile à vivre, aussi bien dans sa famille qu'auprès de ses amies:

- Celles d'enfance comme: Assitou Doucouré, Clarisse Addas, Madeleine Kiba, Catherine Peya Catho, Marceline Mbochi, Suzanne Yoka, sa soeur Beatrice Ebaka, Martine Kouori, j'en oublie...

- Ses amies de tous les temps et instants qu'elle a toujours considéré comme ses soeurs: Bernadette Nianga (Detty), Madame Firmine Okongo, Madame Ida Ngakala, Madame Jacquie Ngatsongo, Madame Ondele, Madame Marie Yvette Akiera, Madame Marie Ongagna, Madame Monique Mboulou, Madame Brigitte Bobongo Oba, Madame Marie Odile Ngakala, Madame Romanie Buya, la liste n'est pas exhaustive.

Marie Suzanne tu nous quittes ce 1er mai 2023 en laissant derrière toi un vide abyssal, une oeuvre au goût d'inachevé pour la famille. De toi nous garderons à jamais dans nos cœurs le souvenir d'un exemple d'humilité et de solidarité. Puisse ta mémoire servir de référentiel à ton entourage, ta famille et aux cinq enfants et leurs progénitures.

Merci à tous; parents amis et connaissances pour l'assistance multiforme et le partage dans cette profonde douleur.

Dieu a donné, Dieu a repris, accompagnons l'âme de Marie Suzanne dans la pure tradition d'amour et de paix en Christ.

Merci de l'attention.

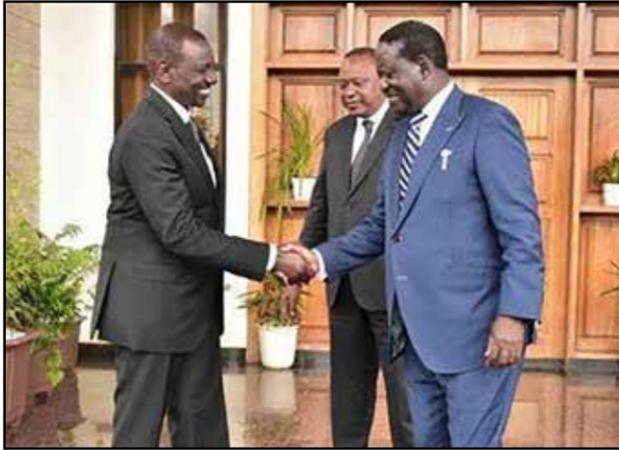
Valentin OLLESSONGO,

Ton cher époux, inconsolable, présent peut-être encore quelques temps seulement sur cette terre des hommes.

KENYA

Ruto et Odinga confiants pour régler leurs différends

Le Président William Ruto et l'opposant Raila Odinga se sont côtoyés, le 13 mai 2023, d'abord à un enterrement puis dans les gradins d'une compétition sportive. Ils se sont retrouvés à nouveau lors d'un match de football à Nairobi dimanche 14 mai. C'était pour la première fois que les deux personnalités apparaissaient en public dans un même événement depuis l'élection présidentielle d'août dernier. Une élection toujours contestée par Raila Odinga.



Poignée de main entre les deux interlocuteurs

Voilà les deux hommes ensemble à trois reprises en un week-end a donné lieu à des spéculations au Kenya et ailleurs. Ces deux derniers mois, l'opposant a organisé de nombreuses manifestations pour protester contre le Gouvernement. Les images ont fait la une des médias le week-end écoulé.

Celles des deux personnalités discutant lors d'un match de football à Nairobi dimanche. Et celles les montrant riant ensemble dans les gradins d'un stade la veille. Ils avaient aussi été vus échangeant une poignée de main lors d'un enterrement. Une attitude qui fait couler beaucoup d'encre et de salive.

Cependant, les différends demeurent, les deux hommes se sont lancés des attaques par discours interposés, samedi 13 mai, quand ils ont pris la parole à tour de rôle à l'enterrement. Raila Odinga a critiqué la hausse du coût de la vie, accusant William Ruto de trop taxer les Kényans. Dans la foulée, le Président a

défendu ses mesures, il a demandé du temps pour qu'elles fassent leurs preuves. Aussi, a-t-il expliqué à son opposant qu'il maîtrisait mieux que lui l'économie.

Les apparitions publiques de ses deux personnalités ont été qualifiées par des analystes comme «des lueurs d'espoir», étant donné qu'ils ont exprimé leur confiance dans les discussions bipartites. De même, une commission de quatorze parlementaires issus des deux camps venait d'être nommée pour régler les différends.

Au début de ce mois, Raila Odinga a annoncé qu'il va suspendre ses manifestations pour donner une chance à ce dialogue. Avant de prévenir que, si les discussions n'aboutissaient pas, il retournerait dans la rue pour continuer à manifester.

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

L'Afrique australe entend déployer des troupes dans l'Est

Des troupes seront envoyées dans l'Est de la RD Congo en proie à des violences, dont la date et le nombre sont à déterminer. C'est ce qui ressort d'un sommet de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) à Windhoek, en Namibie. La promesse a faite lundi 8 mai 2023, par l'organisation regroupant les Etats de cette région d'Afrique.



Les assauts des rebelles dans l'Est de la RD Congo mettent à mal les populations

Un sommet a approuvé le déploiement des forces afin de soutenir la RD Congo pour restaurer la paix et la sécurité dans l'Est de ce pays. Ouvert par le Président namibien Hage Geingob, le sommet a réuni le Président sud-africain Cyril Ramaphosa,

le Congolais Félix Tshisekedi et la Présidente de la Tanzanie, Samia Suluhu Hassan. L'Angola, le Malawi et la Zambie étaient représentés au niveau ministériel. Le sommet a noté avec grande inquiétude l'instabilité et la détérioration de la situation dans

l'Est de la RD Congo et réitéré sa ferme condamnation de la recrudescence des conflits et activités des groupes armés, y compris les rebelles du M23. Il a aussi souhaité une approche coordonnée au regard des déploiements existants dans le cadre d'accords bilatéraux

dans la région troublée de l'Est de la RD Congo de mettre en place les conditions et mesures nécessaires pour assurer une coordination efficace. Dans la province congolaise du Nord-Kivu, le Mouvement du 23 mars (M23) s'est emparé depuis novembre 2021 de larges territoires riches en minerais, et continue d'avancer malgré une feuille de route pour la paix conclue à Luanda, en Angola, en juillet 2022. De nombreux groupes armés règnent en maîtres dans cette partie de la RD Congo depuis des années, et dont beaucoup sont un héritage des guerres régionales éclatées dans les années 1990-2020.

A.-P. M.

PRESIDENTIELLE EN TURQUIE

Erdogan et Kemal en bataille au second tour

Après le premier tour des élections qui se sont déroulées le dimanche 14 mai 2023, les résultats partiels montrent que le candidat Recep Tayyip Erdogan est crédité de 49,24% des voix et son opposant Kemal Kılıçdaroglu de 45,6% des voix. Les deux candidats poursuivent leur bataille au deuxième tour qui aura lieu le 28 mai prochain.



Recep Tayyip Erdogan



Kemal Kılıçdaroglu

Même après le dépouillement de 99,87% des bulletins, Erdogan est en tête avec 49,24% des voix contre 45,06

pour l'opposant Kemal. C'est avec un écart de 5,3% que les deux candidats restent sereins pour la victoire au second tour. Erdogan crie déjà victoire avant les résultats finals. Avant même la publication des résultats partiels, il a affirmé: «Même si les résultats n'ont pas encore été publiés nous sommes clairement en tête».

Kılıçdaroglu, le candidat unique de six opposants ayant franchi la marche vers la victoire avait déjà promis à ses partisans «la victoire au deuxième tour» avant même que les résultats définitifs soient donnés.

A noter que, les dernières élections turques remontent à l'année 2018. Elles ont été remportées dès le premier tour par Recep Tayyip Erdogan avec 52,5% de suffrages exprimés.

Princesse GRACIASS (Stagiaire)

SOUDAN

L'aide humanitaire demeure un casse-tête

Les événements qui se déroulent au Soudan, illustrent de nombreux défis sécuritaires auxquels font face les ONG sur place. Un haut responsable de l'ONU a exigé il y a quelques jours des garanties pour acheminer l'aide humanitaire au Soudan, après le pillage de six camions. Exceptés les risques pour leurs équipes, les ONG doivent composer avec de lourdes contraintes bureaucratiques, alors que les combats entre l'armée et les paramilitaires continuent malgré la trêve.



L'acheminement de l'aide humanitaire fait défaut dans les zones de combat

Plusieurs jours après le début du conflit fratricide au Soudan entre l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane et les Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdane Daglo, l'acheminement de l'aide humanitaire reste difficile dans le pays. Le responsable de l'ONU pour les affaires humanitaires a réclamé, récemment, des garanties de sécurité au plus haut niveau pour assurer l'acheminement de l'aide, après le pillage de six de ses camions, alors qu'ils se dirigeaient vers le Darfour, dans l'Ouest du pays.

D'après Martin Griffiths, «ces engagements sont une condition préalable à une action humanitaire à grande échelle. Nous avons besoin d'avoir un engagement au plus haut et très publiquement, et nous devons concrétiser ces engagements par des accords locaux. Les camions pillés transportaient de l'aide humanitaire pour le Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM). Avant cela, 17.000 des 80.000 tonnes de stocks alimentaires d'avant la guerre avaient été volés».

«Il est possible, poursuit-il, d'acheminer l'aide humanitaire dans les villes où les réfugiés se sont installés. En revanche, il est beaucoup plus compliqué d'arriver dans les zones touchées par les combats, qui rendent la situation extrêmement dangereuse pour les humanitaires».

L'ONU s'est repliée à Port-Soudan, ville côtière, en raison de la guerre qui déchire le pays depuis le 15 avril, pour rencontrer notamment des responsables des principales agences humanitaires. Les discussions qu'elle a eues dans cette localité et celles qu'elle a eues en chemin à Nairobi ont clairement montré que le désir et la volonté des agences humanitaires d'agir sont plus forts que jamais. Le deuxième aspect est celui de s'assurer que des engagements publics sont clairement donnés par les militaires, afin de protéger les systèmes humanitaires pour qu'ils puissent opérer.

A.-P. MASSAMBA

GABON

Le nombre de patients souffrant d'insuffisances rénales en hausse

La hausse du nombre de malades souffrant d'insuffisance rénale entraîne celle du nombre de centres de dialyse à travers le pays. Une situation qui n'est pas sans conséquence sur les finances publiques gabonaises. Le nombre de centres de dialyse au profit des malades souffrant d'insuffisance rénale explose. De quatre centres seulement il y a 5 ans, le pays en compte onze aujourd'hui. Trois ont été ouverts à l'intérieur du pays. Leur augmentation est la conséquence d'un accroissement très rapide du nombre de cas dans le pays.

Pour Marie, enseignante au primaire, qui vient trois fois par semaine au centre pour faire sa dialyse, «ce rituel dure depuis onze ans. Je n'ai jamais été informée de l'insuffisance rénale. C'est quand j'ai été malade que j'ai appris que la maladie existait», a-t-elle dit. Fernand, quant à lui, âgé de 50 ans et père de cinq enfants, déclare: «J'étais hypertendu, je fumais, je buvais, les deux sont nocifs». Le nombre de patients ne cesse d'augmenter, explique le docteur Tania Bourbou, responsable médical du centre: «A l'ouverture, on était à environ une vingtaine de patients, et actuellement, nous approchons les cent patients».

Secrétaire général de la Société gabonaise de néphrologie, le docteur Arthur Kanganga Ekome énumère les causes principales de l'insuffisance rénale: «Les causes universellement reconnues sont l'hypertension artérielle. En premier, le diabète, et les infections. Chaque jour, nous enregistrons de nouveaux cas. En 2023, le nombre de patients a totalement doublé, nous cumulons plus de 500 patients». Les séances de dialyse coûtant trop chères, tous les patients bénéficient automatiquement d'une assurance maladie publique.

Cette situation a ainsi un coût pour l'Etat. La facture relative à la prise en charge médicale de tous ces cas explose. Séverin Anguilé, directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale, tire la sonnette d'alarme: «Concernant le montant des dépenses, nous sommes à 7,4 milliards de francs CFA en 2022 contre 5,1 milliards en 2021. Chaque patient nous coûte 1,2 million de francs CFA par mois».

«L'augmentation de la facture est justifiée par la hausse des patients hémodialysés. En effet, depuis 2020, nous avons eu 334 patients contre, aujourd'hui, 500 patients en 2023. Nous essayons de partir vers les patients diabétiques, hypertendus, afin de pouvoir les prendre en charge à travers des campagnes de prévention, de manière à ce que le risque soit pris plus tôt, en amont», explique Séverin Anguilé.

Gaule D'AMBERT

TRÉSOR PUBLIC

Renforcer la communication avec les investisseurs

Depuis le début de l'année, le marché monétaire ne répond plus aux sollicitations du Trésor public congolais comme il y a deux ans. Les taux de couverture et de participation des établissements financiers ont baissé. L'engouement des spécialistes en valeur de trésor connaît une régression. C'est avec la volonté d'améliorer l'intervention de sa couverture sur le marché monétaire que la direction générale du Trésor a organisé une réunion de concertation avec les spécialistes en valeur de trésor, qui sont les établissements financiers agrémentés sur le marché monétaire de la sous-région, notamment les banques. C'était jeudi 4 mai 2023 à Brazzaville.



Une vue de la tribune

La réunion, qui a eu pour thème «Amélioration du taux de couverture et de participation des spécialistes en valeur du trésor (SVT) aux émissions des valeurs du trésor: état des lieux et pistes d'amélioration», a été tenue conformément aux bonnes pratiques recommandées dans le cahier des charges avec son réseau de spécialistes en valeur du trésor. Elle a été ouverte par Lambert Ifoko, conseiller fiscal-douanier du ministre de l'Economie et des finances.

Le Trésor public congolais a été très actif depuis 2017, dans le cadre de concertation avec les spécialistes en valeur du trésor au niveau de la CEMAC, en sollicitant plusieurs fois le marché monétaire sous régional, passant de 13 milliards au terme de sa première année à plus de 1000 milliards de francs CFA en 2023, soit un encours global de 1828 milliards de francs CFA. Les détails présentés de la répartition ont été: 1500 milliards de francs CFA en Obligations de trésor assimilables (OTA) contre 243 milliards de francs CFA en Bons de trésor assimilables (BTA).

Ouvrant les travaux, Lambert Ifoko a reconnu les capacités du trésor dans ce marché monétaire. «En dépit de cette entrée tardive, le Trésor public congolais est compté à ce jour parmi les trois trésors les plus actifs de la zone CEMAC, en tenant compte des montants levés, de la régularité sur le marché, des taux de souscription et les dépôts dont disposent le plus grand réseau des spécialistes en valeur du trésor de notre zone. Le ministère de l'Economie et des finances déploie des efforts inlassables pour accompagner le trésor dans l'exécution des émissions, l'amélioration de la gestion des titres et son organisation, le renforcement de la communication avec les investisseurs, la réforme en cours sur le compte unique du trésor et le suivi du plan de trésorerie».

A cette première réunion de concertation du trésor de l'année 2023, il a été débattu la question du financement des économies qui devient de plus en plus cruciale, en raison des différentes crises sévissant à travers le monde. Ces crises ont pour corollaire la faible mobilisation des financements extérieurs. Les facteurs qui influencent la participation des spécialistes en valeur du trésor ont été aussi abordés. Ainsi, le marché des valeurs du trésor de la CEMAC est devenu une alternative importante pour le financement des besoins des Etats.

Serge Dino Daniel Gassakys, directeur national de la BEAC a réprécisé l'intérêt du marché. «Compte tenu du rôle d'intermédiation dévolu aux SVT et de la nécessité d'assurer le financement des Etats, il est devenu indispensable d'avoir un cadre réglementaire pour l'évaluation des performances des SVT à travers notamment un cahier des charges. Les différents textes adoptés viennent combler le vide réglementaire et ainsi renforcer la dynamisation du marché des valeurs du trésor de notre sous-région».

La réunion de concertation a permis d'apprécier le respect par les SVT de la CEMAC en général et ceux du Congo en particulier s'ils jouent pleinement leur rôle.

Philippe BANZ

FORMATION DES JEUNES

Les plans d'affaires des jeunes formés s'élèvent à 1.143 109 864 FCFA

Le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) financé par la Banque mondiale, a procédé le 25 avril dernier à Brazzaville, à la signature des plans d'affaires des jeunes formés par le projet. Pour les financer à travers le Fonds compétitif, il faudra mettre à disposition, un total de 1 143 109 864 FCFA. Thierry Ghislain Maguessa Ebomé, ministre de l'Enseignement technique et professionnel, a signé le chèque équivalent et l'a remis aux jeunes lauréats. Il était assisté d'Auxence Léonard Okombi, coordonnateur du PDCE, et de Cebert Pierre Iboko-Onanga, préfet de Brazzaville.



Photo de famille après la signature des plans d'affaires

Les documents de ces plans d'affaires ont été paraphés entre Auxence Léonard Okombi et un échantillon de quatre jeunes: Delaunay Nzougoula Nsiloulou évoluant dans le domaine de l'aviculture; Jennifer Amboua dans le domaine du staff et décoration; Osette Apendi, dans la coiffure, et Arlich Madzou Moukassa, dans la gastronomie. Les plans d'affaires sont répartis de la manière suivante: 666 plans présentés en individualité; 117 en groupe et 357 sont portés par les femmes soit 46%. Ces plans à financer concernent les secteurs d'activités de l'agropastorale et l'agro-alimentaire; les métiers de l'industrie et du bâtiment, etc.

Le Fonds compétitif est le moyen mis en œuvre par le PDCE pour

accompagner les jeunes en finançant leurs activités génératrices de revenus, a indiqué Auxence Léonard Okombi. Ce Fonds est destiné aux plus méritants et à ceux qui veulent réellement s'engager dans le monde des affaires. «Ce financement vise non seulement à rendre les jeunes formés autonomes, mais surtout à développer en leur sein la culture de la compétition et de la concurrence loyale», a-t-il dit. Pour faciliter l'ouverture des comptes des jeunes bénéficiaires et susciter l'esprit de bancarisation dans le cadre de l'entrepreneuriat juvénile, le coordonnateur a souligné que le PDCE a signé une convention de partenariat avec certaines institutions de microfinances. Les jeunes financés bénéficieront

d'un suivi-appuis-conseils en gestion administrative et financière, suivi évaluation, respect des mesures de sauvegardes environnementales et sociales de quatre ONG recrutées. Le ministre Thierry Ghislain Maguessa Ebomé a exhorté les jeunes bénéficiaires à prendre soin de ce financement. «Il va être hors de question de reprendre de la main gauche ce qu'on a donné de la main droite. Il est hors de question que les jeunes rétrocèdent un seul petit sous à qui que ce soit», a-t-il martelé. Le ministre a rappelé aux ONG

sélectionnées que le ministère de l'Enseignement technique mettra son mécanisme pour contrôler tout ce qui se fera. Il a invité les jeunes à mettre à la disposition du préfet de Brazzaville et des administrateurs-maires des lieux de localisation de chaque microprojet. Ainsi à leur tour, ils auront la possibilité de suivre si le projet existe. A signaler que le PDCE a formé 11.058 jeunes dont 5.036 femmes soit 46%.

Welcome NDOLO (Stagiaire) et Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

POINTE-NOIRE

L'ACPCE ouvre un nouveau Guichet

Dans le but d'atteindre les objectifs qui lui ont été assignés, l'Agence congolaise pour la création des entreprises (ACPCE), qui est un établissement public sous la tutelle du ministère en charge des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, a initié des réformes. Elle entend contribuer à l'amélioration du climat des affaires en République du Congo. Ainsi le 3 mai dernier à Pointe-Noire, Jacqueline Lydia Mikolo, la ministre de tutelle, a inauguré le nouveau siège de l'ACPCE Pointe-Noire et Kouilou.



Vue de la façade du bâtiment

La cérémonie a eu lieu en présence de son directeur général, Dieu-Merci Emériand Kibangou; et des autorités civiles et militaires des deux départements

L'ACPCE a pour mission principale de faciliter et simplifier les formalités de création, modifications diverses, autorisations temporaires d'exercice et radiation des entreprises. Cette agence est le guichet unique des formalités administratives des entreprises; elle a été créée en 2017.

Après les travaux de réhabilitation du bâtiment qui abrite la direction générale et la direction interdépartementale agence de Brazzaville; des agences départementales et interdépartementales de Dolisie, Nkayi, Ouesso et Owando ont été installées et équipées. L'Agence de Pointe-Noire et

du Kouilou clôture la série des travaux de réhabilitation des agences de l'ACPCE dans le pays.

L'inauguration du bâtiment de l'ACPCE de Pointe-Noire et du Kouilou s'inscrit dans la volonté d'offrir de meilleures conditions de travail dans la mesure où elle met à la disposition du personnel, des chefs d'entreprises et des porteurs de projets un cadre adéquat de travail et d'accueil. La société «La Main Verte» a élaboré les travaux de réhabilitation et l'aménagement du bâtiment pour un coût global de 107.019.909 FCFA financés par le Projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt bois (PACIGOF).

Les travaux de réhabilitation ont porté sur l'étanchéité, l'électricité-climatisation, la plomberie-ouvrages enterrés, etc.

L'agence se présente au rez-de-chaussée avec trois bureaux pour les conseillers d'entreprises, une salle de réception des usagers, un bureau pour la caisse, un back office dédié aux chefs de bureau et aux délégués des administrations partenaires, un bureau pour la gestion logistique. Et à l'étage, un bureau pour le NIU, une salle de réunion, un bureau pour le secrétariat du directeur interdépartemental, une salle pour les serveurs et deux toilettes.

Le directeur général de l'ACPCE a dit son administration pour la force inébranlable de la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, qui

de son côté, a appelé les personnels de l'ACPCE à intégrer dans leur travail au quotidien l'objectif d'offrir un service public de qualité pour l'intérêt des chefs d'entreprises et de contribuer au dynamisme de croissance de l'économie du pays.

A noter que l'agence permet aussi de gagner en temps avec la réduction des délais des formalités administratives des entreprises, une création qui se fera en 72 heures et dispense de l'apport en 14 jours de l'autorisation temporaire d'exercice réduite à 7 jours.

Madocie Déogratias MONGO

Robin Pascal Ongoka a indiqué que l'objectif de cet atelier était de faire le suivi des travaux de l'élabo-

ration du plan de surveillance tenu il y a peu en vue de produire un document stratégique qui permettra aux ayants droits d'améliorer le système de collecte et d'analyser

les données pouvant générer des alertes rapides relatives à la survenue de la fièvre de la Vallée du Rift. «Il s'agit d'améliorer la capacité de détection du virus, responsable de cette maladie, mais également de mieux se préparer à réduire le risque de propagation inter-espèces à l'interface animal-homme-environnement par une gestion efficace. Les services vétérinaires doivent être considérés comme faisant partie des intervenants de la santé et comme une composante essentielle de la résilience en lien avec l'approche «une seule santé». Cet atelier vise le renforcement du dispositif de surveillance d'une maladie

retenue parmi les dix-huit maladies prioritaires listées dans le cadre de la Surveillance intégrée de la maladie et la riposte (SMIR) au Congo», a-t-il dit.

Le représentant de l'OMSA a signifié que c'est une maladie virale observée chez les animaux domestiques, surtout au sud du Sahara, notamment en Côte-d'Ivoire, en République centrafricaine et au Congo s'inscrivait dans cette dynamique; plusieurs personnes sont infectées par la contamination du sang. La Banque mondiale se dit disposée à accompagner le Congo dans cette lutte à travers son plan de travail.

Pascal BIOZI KIMINO



Les participants à l'atelier

SANTE ANIMALE

Produire un document stratégique

Un atelier national multisectoriel et de validation du plan de surveillance intégrée de la fièvre de la Vallée du Rift selon l'approche «une seule santé» en République du Congo s'est tenu du 28 au 29 avril dernier à Kintélé. Il a été placé sous les auspices de M. Robin Pascal Ongoka, directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'élevage, en présence du Docteur Hyacinthe Guigma, coordonnateur du projet EBO-SURSY OMSA et Aulezin Lepassa Litedi, représentant de la représentante de la Banque mondiale au Congo.

Cet atelier a connu la participation des cadres venus des ministères de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'en-

vironnement pour s'imprégner des mécanismes susceptibles d'éradiquer cette maladie qui menace dangereusement les animaux.

COOPERATION

La Banque mondiale va étendre sa relation avec le Congo

Une délégation des administrateurs de la Banque mondiale de la zone 2 Afrique, conduite par Mme Ayanda Dlodlo, directrice administrative pour l'Angola, le Nigeria et l'Afrique du Sud et d'autres cadres, a séjourné au Congo du 14 au 18 mai 2023. C'est Abdoul Salam Bello, président de la zone 2 Afrique de la Banque mondiale, qui était le chef de la délégation. Dans le contexte de la feuille de route de l'évolution, de l'intérêt pour l'agenda mondial des biens publics et de la réponse à la COVID-19, la délégation a échangé le 15 mai avec Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, gouverneur de la Banque mondiale au Congo, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso et le Pr Roch Niama, directeur général du laboratoire national de santé publique.



Une vue de l'équipe des administrateurs

laboration entre le Gouvernement et la Banque mondiale en vue du financement desdits projets et voir dans quel domaine investir. Plusieurs sujets ont été abordés pendant les échanges, entre autres la question de l'emploi des jeunes, la question de l'énergie

coopération entre le groupe de la Banque mondiale et le Congo. La Banque s'est fortement impliquée dans la réponse à la COVID-19. «La Banque mondiale est dans un processus de réforme. Le but c'est de recueillir l'analyse des hautes autorités des pays



Les administrateurs du groupe de la Banque mondiale posant avec le directeur général du laboratoire national

surtout dans l'agenda climatique, mais aussi les potentiels du pays en matière de développement de l'agriculture et les questions alimentaires. L'idée c'est de donner une perspective aux administrateurs sur l'état de la

sur les orientations qu'elles souhaitent que la Banque mondiale prenne», a déclaré Abdoul Salam Bello. Au laboratoire national de santé publique, le Pr Roch Niama s'est réjoui de la visite des administra-

«Nous devons étendre cette relation entre la Banque mondiale et le peuple du Congo. Cette croissance de développement a été incluse au profit de la population congolaise en soutenant ensemble la croissance du pays et trouver des solutions concernant le développement crucial; cela inclus le développement humain», a indiqué Mme Ayanda Dlodlo, à l'issue de la séance de travail avec la ministre du Plan. La directrice administrative pour l'Angola, le Nigeria et l'Afrique du Sud a précisé que ces rencontres avec les autorités congolaises visent à évaluer la situation économique du Congo, l'état de col-

ECONOMIE BLEUE

Acquérir des compétences nouvelles face aux nouveaux défis

Les membres de trente-trois associations venues des 12 départements dans l'élaboration des projets. Elle a été organisée les 27 et 28 avril derniers à Brazzaville. Les travaux ont été ouverts par Céphas Germain Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, en présence de Pitsou Lebel Issendet, président de la Fédération des associations pour l'économie bleue au Congo (FAEBCO) et membre de la Confédération des artisans et des entreprises de l'économie bleue en Afrique centrale (CAREEB), qui en assure la vice-présidence (la présidence étant assurée par la RDC).

La formation a visé le renforcement des capacités techniques et managériales y compris sur l'élaboration des projets, les stratégies et mécanismes de recherche des financements, les outils et techniques de suivi, ainsi que l'évaluation. Le champ d'action de l'économie



Céphas Germain Ewangui entouré des participants à l'ouverture des travaux

bleue s'articule aux activités développées autour du fleuve et de la côte maritime avec les axes incluant l'agriculture, l'élevage, les transports, la pêche, les problématiques de la protection de l'environnement. Pitsou Lebel Issendet a déclaré: «Former la FAEBCO en gestion des projets, c'est former 33 associations venues des 12 départements du pays. Cela se traduira sur le terrain à former près de 1825 membres de nos différentes associations, dont la moyenne par association est

évaluée à 55 membres actifs par association». De son côté, Céphas Germain Ewangui a encouragé cette nouvelle plateforme: «La clé de voûte pour le succès des organisations de la société civile est d'acquérir les compétences, le professionnalisme, ensuite les moyens logistiques et financiers, sans mettre de côté le positionnement éthique et déontologique dans l'échelle sociale des valeurs».

A la fin des travaux, un des participants, Alexis de la Rivière, vice-président de la FAEBCO, s'est dit satisfait: «Avant, on ne tenait pas compte de certains principes; on ne connaissait pas les éléments à prendre en ligne de compte; on ne faisait qu'imiter ce que faisaient les autres. Après cette formation, on a compris que l'élaboration d'un projet doit d'abord partir de l'observation d'une situation pour analyser les causes, les conséquences et trouver des solutions».

teurs de la Banque mondiale de la zone 2 Afrique. Le souhait de la Banque mondiale, a-t-il dit, est de voir construire un laboratoire national de santé publique à Pointe-Noire. «Notre but, avec le soutien de la Banque mondiale, c'est le renouvellement en totalité des équipements de santé publique, de biologie médicale, qui pourront faire que tous les examens soit automatisés afin de réduire l'impact humain dans

la fabrication d'un résultat», a-t-il affirmé

Les administrateurs se sont dits heureux de voir une cohésion dans l'agenda sur les priorités importantes des autorités nationales. Après Brazzaville, la délégation a échangé avec les acteurs du secteur privé à Pointe-Noire.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Philippe BANZ

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE
N° 140/2023/MFB/DGID/DEFFD/
DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours cette procédure concerne les immeubles suivants:

| N° | N° de Réquisitions | Références Cadastrales | Quartiers | Arrondis / Département | Requérants |
|----|----------------------|---|---|------------------------|--|
| 01 | N° 7218 du 17/02/23 | Section : B2 ; bloc : 74, Pile : 2 (ex 1060-S), Sup : 183,28 m2 | 87 bis, rue Marie Bella (Qtier Diata) | Makélékélé | MAPOUKA-MBOUNGOU Francis-Alexis |
| 02 | N° 7149 du 10/01/23 | Section : G, bloc : 107, Pile : 18(ex 315 bis), Sup : 369,85 m2 | 315 Rue Ibara Joseph | Baongo | CASTANOU Alain Michel |
| 03 | N° 7284 du 24/03/23 | Section : C2, bloc : 70, Pile : 3(ex 514), Sup : 642,58 m2 | 514 Avenue Général Charles De Gaulle | Baongo | YANDZA née OUYA Bernadette |
| 04 | N° 7281 du 22/03/23 | Section : PA, bloc : 4, Pile : 4(ex 280), Sup : 369,72 m2 | Quartier Batignolles | Moungali | LIU MIN |
| 05 | N° 6679 du 07/04/22 | Section : D3, bloc : 2, Pile : 1, Sup : 237,09 m2 | 33, AVENUE DE la Corniche (Qtier Diata) | Makélékélé | MOUYABI Lagloire Rishie Charmelle |
| 06 | N° 7154 du 17/01/23 | Section : BJ, bloc : 109, Pile : 111, Sup : 1581,43 m2 | Impasse quartier MBOUONO | Madibou | DIANKOUKILA MOUNKALA Sophie |
| 07 | N° 7232 du 27/02/23 | Section : F, bloc : 86, Pile : 9, Sup : 187,44 m2 | 43 rue Antonetti | Baongo | NZINGOU MOUHEMBE Milse William |
| 08 | N° 7275 du 22/03/23 | Section : AS2, bloc : 162, Pile : 16, Sup : 291,92 m2 | Rue Nguouka Emmanuel | Madibou | KAMBA MACKITA Ules Efraim |
| 09 | N° 7288 du 28/03/23 | Section : B2 ; bloc : 192, Pile : 12, Sup : 357, 27 m2 | 6 Avenue de l'OROSTOM (Qtier Diata) | Makélékélé | ZEZOCK Joyce Ange Prospert |
| 10 | N° 6093 du 04/05/21 | Section : G, bloc : 1, Piles : 5(ex 4) -10(ex 8), Sup 728,89 m2 | 1, Rue Mbala Prosper et 1 bis Rue Balou C | Baongo | MOUAMBA MBAMA Augustin |
| 11 | N° 7237 du 02/03/23 | Section : B2, bloc : 50, Pile : 6 bis, Sup : 413,88 m2 | 67, rue Boupanda | Makélékélé | MBOUNGOU Fabien Christel |
| 12 | N° 7200 du 08/02/23 | Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 2346,00 m2 | Kinkala (Quartier Ntari Nguouari) | Kinkala | DILLOU Alphonsine |
| 13 | N° 6558 du 25/04/22 | Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 419,758 m2 | Ngampoko quartier Mayanga | Madibou | BATHY-COUCKA Murielle Mary M |
| 14 | N° 7254 du 13/03/23 | Section : AD4, bloc : 11, Pile : 19 ; Sup : 397, 22 m2 | 10 Rue Mère Essengo Josephine | Madibou | KETHY Célestine |
| 15 | N° 4918 du 02/07/19 | Section : AR2, bloc : 21, Pile : 2, Sup : 499,48 m2 | 10, rue Lengué Mialoundama (qtier song. | Madibou | MASSAMBA Brigitte Olga Rachel |
| 16 | N° 29982 du 13/03/23 | Section : I, bloc : 36, Pile : 07(ex 7/133) ; Sup : 512, 27 m2 | 133, Rue des Fleurs | Baongo | OKISSI Ivana Julia Engoba |
| 17 | N° 7145 du 06/01/23 | Section : P13C, bloc : 27, Pile : 7 ; Sup : 479, 46 m2 | 33, Avenue Mayama | Mfilou | GOMA Verdy Guelord |
| 18 | N° 26954 du 28/09/22 | Section : AM, bloc : 216, Pile : 3, Sup : 269, 188 m2 | 16 rue Malonga | Mfilou | MOUMBOUNGOULOU BOMBI Tania Ga |
| 19 | N° 29547 du 21/12/22 | Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 50.000,00 m2 | Village Moutoh | Ignié | SOCIETE XIAN HE CONGO. |
| 20 | N° 29434 du 17/11/22 | Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 800,00 m2 | Village Moutoh | Ignié | MBANI Glaine Vechi |
| 21 | N° 6990 du 17/10/22 | Section : BK, bloc : 71, Pile : 04 ter, Sup : 357,01 m2 | Rue Bayo (quartier 807 Mbouono) | Madibou | ENAKUTSA DELA Muller |
| 22 | N° 7197 du 03/02/23 | Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 308,00 m2 | Nganga-Lingolo | Goma tsé-tsé | MINGUI Samuel |
| 23 | N° 7134 du 28/12/22 | Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 1853, 21 m2 | Quartier Kombé | Madibou | LOCKO née MAKANY Esther Josiane |
| 24 | N° 6791 du 21/06/22 | Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 406, 86 m2 | 4, Rue Mayéla Mâ Missamou | Madibou | BAGAMBOULA MPOLO Marie Solange |
| 25 | N° 5728 du 9/10/20 | Section : D2, bloc : 22, Pile : 17, Sup : 619, 75 m2 | 8, Rue Tsikazolo Emilienne (Qtier Diata) | Makélékélé | NZIKOU Nicolas |
| 26 | N° 6151 du 20/05/21 | Section : AM, bloc : 216, Pile 7, Sup 412, 12 m2 | 12, RUE Malonga | Mfilou | MABIALA Dieudonné |
| 27 | N° 29682 du 12/01/23 | Section : -, bloc : - Pile : -, Sup : 7015, 81 m2 | Quartier Universié Denis SASSOU NG. | Kintélé | ATONA- BOUNDJI Melon Cyriaque |
| 28 | N° 7247 du 07/03/23 | Section : G, bloc : 98, Pile : 8 bis(ex 6) ; Sup : 193, 04 m2 | 126 Rue Jacques Bankaites (ex Rue C. | Baongo | Enfants ONDONGO |
| 29 | N° 7245 du 07/03/23 | Section : G, bloc : 98, Pile : 8(ex 6), Sup : 193,04 m2 | 126 bis Rue Jacques Bankaites (ex Rue C) | Baongo | MAKOSSO DOCIEMOT Gèze Vlady Prefna |
| 30 | N° 6714 du 04/05/20 | Section : BJ, bloc : 116, Pile : 5bis et 6 bis, Sup.2314,30 m2 | Avenue Nkodia quartier Mbouono | Madibou | GANGA Dieudonné |
| 31 | N° 7269 du 21/03/23 | Section : C2, bloc : 105, Pile : 04(ex 797), Sup : 736, 17 m2 | Case 797, Mpissa | Baongo | La SOCIETE GROUPE LA RENAISSANCE |
| 32 | N° 7253 du 13/03/23 | Section : C3, bloc : 229, Pile : 02(ex 647), Sup : 144,70 m2 | 647, Rue Nganga Antoine | Makélékélé | DIHOULOU MABA Semak |
| 33 | N° 7323 du 20/04/23 | Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 1478, 00 m2 | Village Moutampa II | Mbandza-Ndou | KWAMA MATITI Roger |
| 34 | N° 53766 du 12/02/20 | Section : B2; bloc : 70, Pile : 10 bis, Sup : 184, 95 m2 | 79 bis, Rue Jacob Binaki | Makélékélé | NGAMBALI née BASSOUMBA MPOLO Carmella |
| 35 | N° 7289 du 27/03/23 | Section : - bloc : -, Pile : -, Sup : 1803, 72 m2 | Mbanza-nkandi | KINKALA | ZALAMOU SAMBA Francis |
| 36 | N° 7324 du 20/04/23 | Section : -, bloc : -, Piles : -, Sup : 51464,78 m2 soit 5ha14a64ca | Village Moutampa II (MABassa) | Pool | KWAMA MATITI Roger |
| 37 | N° 7205 du 15/10/22 | Section : -, bloc : -, Piles : -, Sup : 900, 52 m2 | Village Nganga-Lingolo | Goma tsé-tsé | KITANTOU MOUAKASSA Silver Ave Claudel |
| 38 | N° 6479 du 03/12/21 | Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 400,00 m2 | Village Ntoula | Goma tsé-tsé | BITEMO Franck Sidney |
| 39 | N° 7340 du 27/04/23 | Section : AK, bloc : 226; Piles : 14, Sup : 319, 16 m2 | 44, Rue MBOUKOU | Mfilou | NKOUKA Jean Clotaire Bernard |
| 40 | N° 7140 du 03/01/23 | Section B2; bloc : 102, Pile : 10 ex 58-b, Sup : 350, 98 m2 | 31, Rue Yamba | Makélékélé | MABOUNOU née MAGNOU Charlotte |
| 41 | N° 7305 du 06/04/23 | Section : C3, bloc : 26, Piles : 5, Sup : 250,31 m2 | 3, Rue Mpissa (Q Niania Sita Dia Tsiolo) | Makélékélé | NKOUKA Camille Samuel Yeshua |
| 42 | N° 6196 du 29/06/21 | Section : AV, bloc : 41, Piles : 5, Sup.266, 91 m2 | Rue Nkodia Bernard (Mayanga) | Madibou | DOTH Emma Doris |
| 43 | N° 6195 du 29/06/21 | Section : AB bloc : 28, Piles : 47 bis ex 47, Sup 525, 00 m2 | 4 Rue Boukaka Daniel (Mansimou) | Madibou | DOTH Emma Doris |
| 44 | N° 6803 du 24/06/22 | Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 1600,00 m2 | Village Kélékélé | Pool | BADZOUKOUALA-MALONGA Sergina Renata Christ |
| 45 | N° 6641 du 07/03/22 | Section : BD4, bloc : 101; Pile : 3, Sup : 277,44 m2 | 6, Rue Ngoulaliélé (Q Matari) | Djiri | ONGOMBE Ange Fortuné |
| 46 | N° 7286 du 27/03/23 | Section : -, bloc : -, Piles : -, Sup 385, 28 m2 | Rue Bernard Tchibambéléla | Madibou | KOULOU née DICKILA Clarisse Victoire Pulcherie |
| 47 | N° 7287 du 27/03/23 | Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup 500, 00 m2 | Quartier Kombé | Madibou | KOULOU Emmanuel Esperance De La Gloire |
| 48 | N° 5002 du 21/08/19 | Section : C4, bloc : 23, Piles : 25, Sup 561, 43 m2 | 2284 bis Avenue de la Corniche | Makélékélé | BIKEDI Christian Lionel Philippe |
| 49 | N° 7316 du 17/04/23 | Section : F, bloc : 54, Piles : 3, Sup 490, 18 m2 | 96, Rue Mpossa Masséké (ex Rue Berlioz) | Baongo | BASSILA Andrews Franz Hevard |
| 50 | N° 7315 du 14/04/23 | Section : E, bloc : 92, Piles : 9, Sup 296,19 m2 | 23, Rue Pasteur Fila J ex rue Ball | Baongo | POSSI-POSSI ENGANDZO Dimitri Eclair |

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2023

Pour l'insertion légale

Le chef de Bureau, Alban Pile X OTORO

CELEBRATION DES 140 ANS DE L'EVANGELISATION DU CONGO DANS LA PENORD

En route pour Owando via Gamboma, Oyo et Mouembé

Dans le cadre de la célébration des 140 ans de l'évangélisation du Congo, Owando, siège de la Province ecclésiastique du Nord (PENORD) a lancé les festivités marquant la première étape de cette commémoration de l'Eglise du Congo. C'était dimanche 14 mai 2023, au cours d'une messe en la cathédrale Christ-Roi, présidée par Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque métropolitain d'Owando, et concélébrée par l'ensemble des évêques et archevêques membres de la Conférence épiscopale du Congo, en présence de M. Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du Gouvernement, accompagné de son épouse, de deux membres du Gouvernement : Mme Emmanuel née Delphine Edith Adouki, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique et M. Jean Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire, et de l'alphabétisation.

En route pour Owando, la veille, samedi 13 mai 2023, jour où l'Eglise universelle commémorait Notre-Dame de Fatima, la délégation de la Conférence épiscopale du Congo conduite par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), était composée de NN.SS. Miguel Angel Olaverri Aroniz, archevêque de Pointe-Noire, Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, Jean Gardin, évêque émérite d'Impfondo, des prêtres dont l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC, le père Casimir Moukoubu, directeur diocésain de liturgie de Brazzaville. Un religieux, frère Célestin Ngombe de la Congrégation des frères serviteurs de Cana, des religieuses de différentes congrégations parmi lesquelles sœurs Ursule Pétronille Tsimambakidi, Virginie Kouyimoussou, respectivement, supérieures des Congrégations des sœurs Servantes de Cana, des Vierges consacrées. Des laïcs dont MM. Boris Kondombila, vice-président du Bureau exécutif diocésain de l'apostolat des laïcs (BEDAL) de Brazzaville, président de la Commission diocésaine d'appui à l'organisation (CDAO), Roch Banzouzi, Aristide Ghislain Ngouma, Léandre Massamba, dit «Le Coq», Jean Claude Nkodia, Destin Bikouta, Lilian Mouakassa, respectivement, responsable du Protocole de l'archevêque de Brazzaville, journaliste de La Semaine Africaine, reporter de Radio Maria, émettant de Brazzaville, journaliste de Radio Maria, émettant de Kinshasa en RDC, confrères de la chaîne de télévision en ligne de l'archidiocèse de Brazzaville, (YouTube/Brazzaville), l'auteur du présent article, etc. faisaient également partie de cette délégation qui a quitté Brazzaville autour de 7h avec point de rassemblement : Lifoula, au premier péage sur la route nationale n°2. Ayant quitté Lifoula, peu avant 8h, la délégation a fait escale à Gamboma où Mgr Urbain Ngassongo, évêque du lieu, a reçu ses confrères dans l'épiscopat et toute la délégation qui les accompagnait. Avant d'avoir droit à une collation symbolique, l'ordinaire du lieu les a conviés dans la cathédrale Saint Pie X pour la récitation de la prière de l'Angélus, couronnée par une photo de famille devant la cathédrale Saint Pie X de Gamboma. Partie de Gamboma autour de 12h 45, la délégation est arrivée

à la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, qui est la porte d'entrée dans l'archidiocèse d'Owando, deux heures plus tard. Les archevêques et évêques ainsi que toute la délégation ont été reçus dans l'église paroissiale par l'abbé Gervais Protais Yombo, curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, président du Comité d'organisation de ces festivités, qui avait déjà reçu l'abbé Antonio Mabilia, secrétaire général de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale, (ACERAC). Après un exposé liminaire sur l'itinéraire à parcourir, la prochaine et dernière escale avant d'atteindre la destination, l'abbé Gervais Protais Yombo a rappelé à l'auditoire que ces festivités ont démarré il y a trois jours à Lekety, en passant par Boundji et se poursuivaient le jour même, par la visite de la Grotte mariale de Mouembé (localité située à 40 Km environ à l'Est d'Oyo, placée sur le périmètre paroissial sous la juridiction du curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo) où se trouvaient déjà les trois archevêques et évêques de la PENORD: NN.SS. Victor Abagna Mossa, Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo, et Gélase Arnel Kema, évêque de Ouesso. Après un bref entretien dans l'église paroissiale, sanctionné par une photo de famille devant l'autel des archevêques et évêques membres de la délégation, a été servi l'apéritif dans un hôtel de la Place avant de s'embarquer pour Mouembé où Mme Julia Nicole Bouya née Ngombé, la défunte épouse du ministre Jean Jacques Bouya, avait construit une somptueuse et remarquable Grotte mariale dédiée à Notre-Dame du Perpétuel Secours. Près d'une trentaine de minutes plus tard, a sonné l'heure d'arrivée dans cette localité de la famille maternelle du ministre Jean Jacques Bouya où a eu lieu la messe dans cette Grotte qui fait rêver et penser à d'autres lieux célèbres de la Planète Terre. Présidée par Mgr Daniel Franck Nzika, un des évêques de la PENORD, cette messe a été concélébrée par l'archevêque et l'évêque de la PENORD ainsi que par les archevêques et évêques membres de la délégation venue de Brazzaville. L'animation a été assurée par les religieuses accompagnées des abbés Gervais Protais Yombo, Brice Armand Ibombo et des fidèles laïcs. L'homélie de l'évêque d'Impfondo s'est articulée autour du début de ces festivités, trois jours avant, à Lekety, des repères



La délégation venue de Brazzaville avec l'évêque de Gamboma devant la cathédrale Saint Pie X



Les archevêques et évêques dans l'église paroissiale d'Oyo historiques de l'évangélisation de la partie Nord du pays et de l'hommage rendu à Mme Julia Nicole Bouya née Ngombé pour son œuvre grandiose. Peu avant la fin de la messe, Mgr



Après la messe à Mouembé Victor Abagna Mossa a, lui aussi, rendu un vibrant hommage à Mme Julia Nicole Bouya, initiatrice de la Grotte mariale qui a abrité la messe, avant de remercier ses confrères dans l'épiscopat venus d'autres diocèses du pays pour leur présence dans l'archidiocèse d'Owando et notamment à Mouembé. Un repas à la hauteur de l'événement servi dans l'un des grands salons de ce prestigieux domaine du ministre Jean Jacques Bouya, a permis de boucler cette visite inscrite dans le programme

«C'est une célébration. Nous étions à Lekety, Boundji et aujourd'hui, nous sommes ici à Oyo. Ce weekend, nous sommes dans l'archidiocèse d'Owando, la semaine prochaine nous serons dans l'archidiocèse de Pointe-Noire. Le 24 mai, il y aura pèlerinage de tous les spiritains du Congo. Parce que ce sont eux qui sont arrivés les premiers sur le territoire congolais. Pèlerinage spécial avec l'historique de tout ce qui a été vécu sur la mission. Nous rendons grâce à Dieu d'être ici. Je suis content parce que tous les évêques devraient être aux trois endroits (Ndlr : Owando, Pointe-Noire et Brazzaville), excepté Mgr Toussaint qui est actuellement à Rome et va se rendre à Pointe-Noire très prochainement. L'annonce de l'acceptation par le Pape François de ma démission en tant qu'archevêque de Pointe-Noire a été lue à la fin de la messe de mon anniversaire de naissance. C'est une grâce, Rome a voulu m'envoyer le jour de mon anniversaire l'acceptation de ma démission par le Pape François. Je dois rester là pendant quelques mois en attendant la nomination du nouvel archevêque de Pointe-Noire, pour accompagnement. En novembre prochain, nous tous, nous partirons en visite Ad limina, à Rome. Depuis huit ans, nous n'avons plus fait des rapports au Pape de la vie de nos diocèses respectifs.»

Abbé Gervais Protais Yombo, curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo: «Je suis animé par un sentiment de joie. Joie parce que les pères évêques ici présents sont de passage pour aller à Mouembé. Oyo, c'est la porte d'entrée dans l'archidiocèse d'Owando et fait frontière avec le diocèse de Gamboma. Les évêques sont de passage ici vers Mouembé puis Owando. Je bénis le Seigneur. C'est la première étape des festivités marquant le 140^e anniversaire de l'évangélisation du Congo. Je parlerai avec les mots de l'abbé François de Paul Moundanga Ibeni qui disait pendant la Conférence nationale souveraine: «Le Congo rencontre le Congo.» Ici, je dirai: «L'Eglise du Congo rencontre son histoire.» C'est une action de grâces pour notre passé commun, pour notre héritage ecclésial. Avec la grâce

du Saint-Esprit, on veut une projection du futur. C'est ça, la beauté de l'histoire. Grâce à Dieu, on scrute le présent en vue de l'avenir. Il y a 40 ans, il n'y avait pas au tant d'évêques dans l'Eglise du Congo. Cette célébration aujourd'hui concerne neuf diocèses. Je dirai qu'au nom de Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque métropolitain d'Owando, je souhaite la bienvenue à tous les archevêques et évêques qui foulent le sol de l'archidiocèse d'Owando à l'occasion des festivités marquant le 140^e anniversaire de notre belle Eglise. Je souhaite à tous les pèlerins: bienvenue à Oyo et bonne continuation vers Mwembé, village du ministre Jean Jacques Bouya où sa défunte épouse, Julia Nicole Bouya née Ngombé a construit une très belle Grotte dédiée à Notre-Dame du Perpétuel Secours. Après ici, la pause-café, les archevêques et évêques et toute la délégation qui les accompagne vont poursuivre leur pèlerinage vers Mouembé. Après Mouembé, ça sera la suite du pèlerinage vers Owando. Merci à tous les amis de la Presse et que Dieu vous bénisse tous.»

Aristide Ghislain Ngouma, journaliste de La Semaine Africaine: «Avec le Christ et notre Eglise qui est en pleine croissance, nous sommes aujourd'hui sur le territoire de la PENORD, la Province ecclésiastique du Nord qui regroupe les diocèses d'Impfondo, de Ouesso et l'archidiocèse d'Owando. Et là nous commençons par la paroisse qui est tout à l'entrée de l'archidiocèse donc Oyo. C'est très intéressant, j'allais dire c'est un moment de grâces, c'est un kairós. Il y a lieu de rendre grâce à Dieu, de faire ce pèlerinage en Eglise, en toute synodalité. Quand je vois les évêques entourés de leurs chrétiens, de leurs collaborateurs, de leurs experts, je suis fier d'une Eglise qui est en marche et qui marche ensemble et finalement qui converge vers l'essentiel. L'essentiel, c'est le bien-être des gens, l'essentiel, c'est l'évangile qui continue de se prêcher depuis 140 ans. Mais l'essentiel, c'est aussi le souvenir de tout le travail qu'ont abattu les missionnaires depuis bientôt un siècle et demi. Soyons-en fiers. Je pense que de bons fruits sont à cueillir au bout de ce pèlerinage.»

Propos recueillis par Destin BIKOUTA, Lilian MOUAKASSA de YouTube-Brazzaville et retranscrits par Gislain Wilfrid BOUMBA.

Gislain Wilfrid BOUMBA (De retour d'Owando) Ils ont dit: Mgr Miguel Angel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire:

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DU NORD (PENORD)

Première étape de la célébration du 140^e anniversaire de l'évangélisation du Congo

La Province ecclésiastique du Nord (PENORD) dans l'archidiocèse d'Owando a ouvert toutes les autres célébrations du 140^e anniversaire de l'évangélisation du Congo qui ont débuté à Lekety et Boundji du 11 au 12 mai, et qui vont se poursuivent dans la Province ecclésiastique du Sud-ouest (PESO) dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, du 20 au 21 mai pour se clôturer dans la Province ecclésiastique du centre (PEC) dans l'archidiocèse de Brazzaville, du 2 au 4 juin 2023.

Owando, capitale du département de la Cuvette a accueilli des milliers de pèlerins venus de Brazzaville et des diocèses suffragants de Ouesso et d'Impfondo pour célébrer cette première étape des 140 ans de l'évangélisation du Congo. C'était en

présence de tous les évêques du Congo en fonction, et des deux évêques émérites: NN. SS Louis Portella Mbuyu (Kinkala) et Jean Charles Emile Gardin (Impfondo), excepté Mgr Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie en mission à l'étranger.



Les évêques présents à la soirée culturelle

(Suite en page 11)

CELEBRATION DES 140 ANS DE L'ÉVANGÉLISATION DU CONGO DANS LA PENORD

Mgr Victor Abagna Mossa a présidé la messe en présence d'Anatole Collinet Makosso

La première étape de la célébration des 140 ans de l'évangélisation du Congo qui a eu lieu dans la Province ecclésiastique du Nord (PENORD) a atteint son apogée avec la messe présidée en la cathédrale Christ-Roi par Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque métropolitain d'Owando et de la PENORD, en présence de M. Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du Gouvernement, accompagné de son épouse et de deux membres du Gouvernement : Mme Emmanuel née Delphine Edith Adouki, ministre de l'Enseignement supérieur, et de la recherche scientifique et de l'innovation technologique et Jean Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation. C'était dimanche 14 mai 2023, sixième dimanche de Pâques.



Les archevêques, évêques du Congo et les prêtres concélébrant posant avec le Premier ministre et son épouse ainsi que les deux ministres

Ont concélébré cette messe NN.SS. Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Urbain Ngasongo, évêque de Gamboma, vice-président de la CEC, Miguel Angel Olaverri Aroniz, archevêque émérite de Pointe-Noire, Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo, Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, Gélase Armel Kema, évêque de Ouessou, Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala et Jean Gardin, évêque émérite d'Impfondo. Plusieurs prêtres venus de diverses structures de l'Eglise du Congo, des différents diocèses du pays, notamment ceux œuvrant dans la PENORD et l'archidiocèse à l'honneur dont les abbés Antonio Mabilia, secrétaire général de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC, Josias Oyombo Nkoli, vicaire général d'Owando et curé de la cathédrale Christ-Roi, Célestin Ndagijimana, vicaire général d'Impfondo, Gervais Protas Yombo, curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, président du Comité d'organisation de ces

festivités, et bien d'autres ont été comptés parmi les concélébrants de cette messe animée par la chorale diocésaine d'Owando et le Chœur Les Séraphins venu de Brazzaville. Plusieurs personnalités de divers rangs dont les autorités départementales, préfectorales et locales de la Force publique, aux côtés des religieux et religieuses de diverses congrégations et des fidèles laïcs venus de différents diocèses du pays dont les pèlerins en provenance de Brazzaville, ont pris part à cette messe historique d'envergure nationale qui a reflété la plénitude de son authenticité. Le mot de bienvenue a été prononcé par l'abbé Josias Oyombo Nkoli en sa double qualité de curé de la cathédrale d'Owando et de vicaire général du lieu. Dans son homélie, Mgr Victor Abagna Mossa a rappelé les grandes étapes de l'histoire de l'évangélisation de la partie Nord du pays en rendant un vibrant hommage aux prêtres missionnaires qui ont semé le grain de l'évangile dans cette partie septentrionale du pays, ancrée dans le fétichisme et autres pratiques rejetées par l'Eglise catholique romaine. Poursuivant sa prédication, l'archevêque métropolitain d'Owando a rendu hommage à ses prédécesseurs sur le siège épiscopal d'Owando et a interpellé le Peuple de Dieu sur les mauvais comportements de ceux à qui s'adresse l'évangile après 140 ans d'évangélisation, «Après 140 ans d'évangélisation,

nous laissons-nous mouvoir par l'Esprit-Saint? Avons-nous abandonné nos mauvaises pratiques qui consistent à jeter des mauvais sorts aux autres: le Mwanza et le Mbassou?» a-t-il martelé avant de remercier le Peuple de Dieu de la PENORD pour son implication remarquable dans la réussite de cet événement. Vers la fin de la messe, l'abbé Brice Armand Ibombo, après avoir rappelé les grandes étapes de l'histoire de l'évangélisation du Congo, a présenté aux participants à la messe les archevêques et évêques membres de la CEC ayant concélébré cette messe présidée par l'archevêque métropolitain d'Owando. Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, en sa qualité de président de la CEC, a prononcé le mot d'usage en cette heureuse et solennelle circonstance. Intervenant en dernier lieu, Mgr Victor Abagna Mossa a remercié le Premier ministre accompagné de son épouse ainsi que les autres membres du Gouvernement, toutes les autorités, toute préséance respectée, et tout le Peuple de Dieu pour leur présence remarquable et a demandé au chef du Gouvernement de transmettre les remerciements de l'Eglise catholique du Congo au Président de la République qu'il est venu représenter. Cérise sur le gâteau, le Premier ministre et son épouse ont reçu des présents de l'Eglise catholique du Congo des mains de Mgr Victor Abagna Mossa accompagné de NN.SS. Gélase Armel Kema et

Daniel Franck Nzika. Gislain Wilfrid BOUMBA (De retour d'Owando) ... Ils ont dit : ... Abbé Guy Noël Okamba, coordonnateur de la Commission épiscopale Justice et Paix: «Nous venons tous de vivre cette célébration eucharistique. Je crois que ça a très bien commencé. Comme l'a dit Mgr Victor Abagna Mossa, mettons tout dans la prière pour que la prochaine étape se passe très



bien. Dimanche prochain, nous serons à Pointe-Noire et le dimanche 4 juin à Brazzaville. Prions que le Seigneur nous aide pour que l'Eglise du Congo aille de l'avant et que chacun et chacune de nous devienne ce témoin de l'évangélisation. Après 140 ans, sommes-nous encore des chrétiens, des chrétiennes? On est tous interpellé par l'homélie de Mgr Victor Abagna Mossa qui dit: «Est-ce que

SEPTIÈME DIMANCHE DE PÂQUES-A- «Moi, je t'ai glorifié sur la terre...»!

Textes: Ac. 1, 12-14; Ps. 26; 1P. 1; P 4, 13-16; Jn. 17, 1b-11a

Le Contexte historique du passage de l'Évangile de Jean que nous venons d'entendre est un fragment du discours que Jésus adressait à ses amis sentant venir l'heure de l'ultime séparation, probablement le soir du Jeudi-Saint. Ce long monologue qu'il tient, prend en effet, le caractère d'un testament. «A l'heure où Jésus passait de ce monde à son Père, il leva les yeux au ciel et pria ainsi ...» Il se dit alors qu'il est temps de faire ses dernières recommandations, de dicter ses dernières volontés à ceux qui sont rassemblés autour de Lui, comme à chacun de nous aujourd'hui, pour que nous puissions en vivre. C'est quelque chose d'essentiel, quelque chose de tellement fort que son propos devient prière: la prière «Sacerdotales» du Christ, disent les biblistes...

Frères et sœurs, reprenons aujourd'hui qu'une seule de ces paroles, pour essayer de vous montrer comment elle nous concerne, nous aujourd'hui, autant que les disciples des premiers jours: la «vie éternelle»! La vie éternelle dit-il, «c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul Dieu, le vrai Dieu, et qu'ils connaissent celui que tu as envoyé, Jésus Christ. (...) J'ai manifesté ton nom aux hommes que tu as pris dans le monde pour me les donner..., et ils ont gardé ta parole. (...) car je leur ai donné les paroles que tu m'avais données: ils les ont reçues, ils ont vraiment reconnu que je suis sorti de toi, et ils ont cru que tu m'as envoyé». Bien-aimés, la question de «Dieu» comme celle de la divinité avec tous les phénomènes connexes, est de tout temps perçue par la multitude des hommes croyants ou non-croyants comme très complexe, ou mieux une énigme. «Qui est Dieu pour qu'on doive le connaître?». Aujourd'hui, le monde fait face à un relativisme spirituel et désinvolte pour les choses sacrées, la critique de toutes formes religieuses, connaît un rebondissement au nom d'un existentialisme-humaniste qui prône: l'autonomie et la liberté radicale comme la clef de la dignité humaine. Tout compte fait, contre vents et marées nous croyons en un Dieu qui existe, qui n'attend pas qu'on l'invente, qu'on l'imagine, mais qui se fait connaître généreusement à qui le veut et exprime sa volonté par le pouvoir de la foi à un moment de son histoire. C'est-à-dire, pour nous aujourd'hui Dieu, est un Dieu qui veut que les hommes soient libres, libérés de toute aliénation, capables de tenir debout et de vivre en prenant en mains leur propre destin. Malgré tous les aléas de l'histoire, malgré nos infidélités le «peuple de Dieu» peut compter sur la fidélité éternelle de Dieu. Un Dieu qui libère l'homme, qui le veut debout, un Dieu qui est fidèle: voilà le Dieu qui mérite qu'on le connaisse, et en qui je crois.

Au regard de tout ce que nous connaissons, la dure réalité de l'existence: si alors les épreuves adviennent, nous ne croyons plus en lui. Ne pardons pas confiance non plus parce qu'il tarde de nous affranchir de la souffrance terrestre. A travers, sa prière Jésus, nous rassure que le Père traverse avec nous le mal et la mort, pour nous faire déboucher sur la vie. Nous confirmer dans la foi «fidélité à sa Parole» qu'il est vraiment avec nous c'est tout ce qu'il sait faire. Quant à nous, la «connaissance de Dieu», ne doit pas être connaissance intellectuelle à appréhender dans les livres; encore moins du surréalisme biblique. Mais dans la docilité à être sous la gouverne totale de l'Esprit de Dieu «le paraclet». Ainsi, fréquentant la messe ou l'écouter nous parler comme cela se fait dans le dialogue liturgique Eucharistique; nous enrichissons notre connaissance de Dieu et bénéficions de la «vie éternelle».

Père Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS, UCAO (Prêtre du Diocèse de N'kayi Cg-Bz)

nous comme évêques, comme prêtres, chrétiens, catéchistes, sommes-nous contents des fruits de l'évangélisation chez nous? Sinon, qu'est-ce qui a manqué? Il faudrait que chacun de nous fasse son examen de conscience. Mettons cela dans la prière et que le Seigneur nous aide à avancer. Avec les erreurs du passé, prenons cela comme une leçon et avançons.

Hélène Majoli, membre de la Confrérie Sainte Rita de la cathédrale Christ-Roi d'Owando: «Renonçons à l'esprit du mal, qui consiste à jeter des mauvais sorts aux autres, à jeter le Mwan-

(Suite de la page 10)

Tout a commencé le samedi 13 mai 2023 par une soirée culturelle en la cathédrale Christ-Roi,



La chorale Notre-Dame des Victoires

animée par les chorales Notre-Dame des Victoires de la dite cathédrale, Sainte Achille de la

paroisse Saint Pierre Apôtre de Makoua, le chœur Les Séraphins de Brazzaville, la communauté d'enfants Yamboté et le mouve-

ment d'enfants Elisa, soutenue par une pièce de théâtre sur l'évangélisation, ses méfaits et

ses avantages, animée par les jeunes de la paroisse. C'était un moment de gaieté et de joie qui a permis aux fidèles chrétiens du Christ de savourer les grands moments de l'histoire de l'Eglise par des chants et des contes. La presse était au rendez-vous de cet événement de par sa présence remarquable avec La Semaine Africaine, Radio Magnificat et Radio Maria, la chaîne de télévision émettant sur Youtube. Les pèlerins composés des archevêques et évêques ainsi que des journalistes des médias précités sont partis de Brazzaville samedi 13 mai dans les premières heures de la matinée pour rallier Owando dans la soirée, avec une escale à la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, accueillis

par le curé l'abbé Gervais Protas Yombo. Malgré l'état de la route, notamment à partir du tronçon Etsouali-Ngo, le cortège épiscopal s'en est sorti sans bavure sur le long du parcours. Aussitôt après la messe célébrée en la cathédrale Christ-Roi, en présence du Premier ministre Anatole Collinet Makosso et son épouse, des ministres Edith Emmanuel de l'enseignement supérieur et Jean Luc Mouthou de l'enseignement préscolaire, du préfet de la Cuvette, ainsi que d'autres invités, une partie de la délégation de Brazzaville a quitté Owando à 15h. La suite de la délégation le lundi 15 mai aux environs de 10h pour atteindre Brazzaville à 18h.

Pascal BIOZI KIMINOU

Natacha Yoka, membre de la Confrérie Sainte Rita de la cathédrale Christ-Roi d'Owando: «Qu'on soit chrétien ou non et que l'on soit de ceux qui se sont



perdus sur la route, ayons un bon cœur, évitons de faire le mal. Celui ou celle à qui tu fais le mal est aussi créature de Dieu. Pourquoi, quel type de cœur as-tu de penser à jeter un sort à l'autre,



za aux autres. Nous sommes des chrétiens, ouvrons nos cœurs pour que cet esprit du mal puisse nous quitter. Acceptons Dieu et abandonnons ces mauvaises pratiques.»

Propos recueillis par D.BIKOUTA de YouTube-Brazzaville et G. Wilfrid BOUMBA.



ECOBANK CONGO S.A., au capital de FCFA 10 000 000 000
RCCM CG-BZV-07 B 559, Immeuble ECOBANK situé au croisement des
avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL, B.P. 2485,
Brazzaville

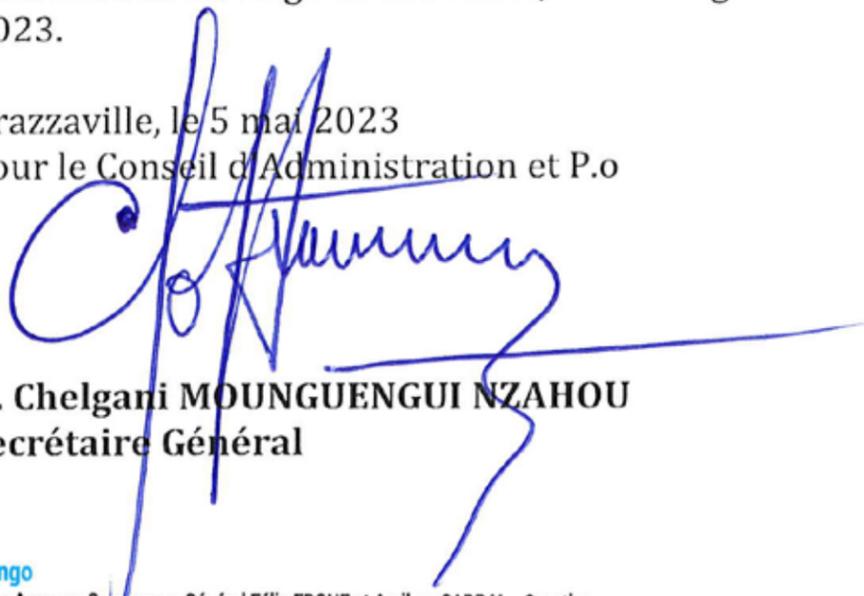
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société ECOBANK CONGO sont conviés à une Assemblée Générale Ordinaire, le **vendredi 26 mai 2023 à 15 heures**, dans la salle de réunion du Conseil d'Administration d'Ecobank Congo du 7ème Etage de son siège social sis, croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL, Quartier la Plaine, Centre-Ville-Brazzaville, Arrondissement III Poto-Poto, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
2. Rapport général et rapport spécial des Commissaires aux comptes ;
3. Approbation de l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
4. Affectation du résultat au 31 décembre 2022 ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Renouvellement de mandat des Administrateurs ;
7. Nomination des nouveaux Administrateurs ;
8. Cessation de fonction d'Administrateurs ;
9. Fixation des honoraires des Commissaires aux comptes ;
10. Pouvoirs.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société, 2ème étage Immeuble d'ECOBANK à partir du 5 mai 2023.

Brazzaville, le 5 mai 2023
Pour le Conseil d'Administration et P.o


H. Chelgani MOUNGUENGUI NZAHOU
Secrétaire Général

Ecobank Congo
Croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL - Quartier
de la plaine, Centre-Ville / B.P. 2485, Brazzaville
Tél.: (+242) 05 200 62 62 / (+242) 06 719 01 01 - Email : ecobankcg@ecobank.com
www.ecobank.com

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL SOCIAL DE 10 000 000 000 FCFA - RCCM N°CG/BZV/07 B 559 NIU : M2007110001453148 NUMERO CNC 3014.
Numéro 5431/MEFB-CAB du 28/08/2007. Numéro 3-0011/EC/2022/CNEF

PROTECTION SOCIALE

Lutter contre la précarité continue des couches vulnérables

Une étude de faisabilité pour la mise en place d'un dispositif de protection sociale pour les acteurs du secteur informel incluant des solutions innovantes de financement, a été examinée et validée du 3 au 4 mai 2023 à Brazzaville. C'est Eugène Ikounga, directeur de cabinet du ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, qui a ouvert les travaux en présence d'Henri René Diouf, représentant résident par intérim du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Le PNUD, à travers le projet conjoint financé par le fonds fiduciaire du système des Nations Unies sur les ODD, a conduit cette étude dans le cadre de l'opérationnalisation du plan de résilience pour la période 2022-2023. Son objectif est de protéger les ménages et les entreprises des conséquences du choc alimentaire, surtout en direction des couches vulnérables. Des systèmes de protection sociale définis au niveau national, a déclaré Henri René Diouf, sont essentiels pour répondre aux risques auxquels font face divers groupes, notamment les travailleurs, les jeunes, les personnes

âgées et les femmes. Le représentant résident par intérim du PNUD a reconnu qu'au Congo, le système d'action sociale reste encore faible, justifiant la nature marginale de son rôle dans la réduction de la vulnérabilité, la prévention des risques et la prise en charge de ceux nécessitant une assistance. Les allocations familiales et pensions existantes, a-t-il souligné, sont limitées à celles effectuées par les deux caisses de sécurité sociale, qui ne couvrent que la petite minorité d'employés et de retraités du secteur formel et leurs ayants-droit. «La mise en place du système



Photo de famille après la cérémonie d'ouverture

de protection universel et la concrétisation du droit humain à la sécurité sociale pour tous, constituent la pierre angulaire d'une approche centrée sur l'humain, pour parvenir à la justice sociale», a-t-il indiqué.

Eugène Ikounga a précisé, pour sa part, que le rapport de l'étude de faisabilité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale d'action sociale et de son plan d'action.

Ce document d'orientation stratégique fait également partie de la volonté du Président de la République, d'étendre la protection sociale à toutes les couches de la population. «Il s'agit, entre autres, de fournir à l'ensemble de la population un socle de protection sociale non contributive et productive», a-t-il indiqué.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Garantir des conditions de travail plus sûres

La Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail a été célébrée le 28 avril. En prélude, la société Helios Towers Congo a organisé un atelier pour son personnel pour partager, échanger les bonnes pratiques et garantir la sécurité dans le milieu professionnel cadrant aussi avec les normes environnementales. But de l'atelier: évaluer, encourager et fédérer les synergies d'idées notamment sur la prévention et les risques de dangers au travail.



Photo de famille

«Chacun de nous est responsable de la prévention des dommages sur le lieu de travail. En tant qu'employeurs, nous devons veiller à ce que notre environnement de travail soit sain. Nous avons la responsabilité de travailler en toute sécurité», a réaffirmé Maixent Bekangba, directeur général de la société.

«Nous devons rassembler nos partenaires et surtout associer le ministère en charge du Travail et de la sécurité professionnelle, pour que nous puissions partager les pratiques, les usages, les protections que nous mettons en place pour protéger la vie et la sécurité de nos collègues», a-t-il déclaré.

«Nous devons travailler dans un environnement sain pour obtenir de bons résultats. Ce genre d'ateliers sont très importants, afin que tout le monde soit au même niveau d'information», a précisé Reine Mang Benza, responsable de maintenance d'Airtel-Congo.

Le responsable technologie et information de MTN-Congo, Folly Notsron, de son côté a soutenu que «c'est rassurant de savoir que des mesures sont recommandées et que les performances qui sont réalisées autour de ces mesures sont mises à jour et présentées en toute transparence».

Le directeur général du travail au ministère de la Fonction publique, Joseph Akondzo Nguiambo, a salué l'initiative de la société Hélios Towers Congo et encouragé les autres entreprises à faire de même. A souligner que plus de 2 millions de travailleurs décèdent chaque année des suites d'un accident au travail ou d'une maladie professionnelle.

La société Helios Towers opère dans 8 pays en Afrique et au Moyen-Orient, avec 10.872 sites et 20.913 colocations.

Prince OKO, Sandra BAKOUIKA et Welcome NDOLO (Stagiaires)

SANTÉ/PALUDISME

Sensibilisation des communautés à la gratuité des services

C'est sur le thème: «Il est temps de parvenir à zéro cas de paludisme: investir, innover, mettre en œuvre», qu'a été célébrée la Journée mondiale contre le paludisme, le 25 avril. En rapport avec cette journée, les organisations non gouvernementales Catholic relief service (CRS) et Club jeunesse infrastructures et développement (CJID), ont sensibilisé, en partenariat avec le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), les Brazzavillois à la gratuité des services dans les formations sanitaires. Le Centre de santé intégré (CSI) de Kinsoundi, dans l'arrondissement Makélékélé, a abrité la réunion communautaire, animée par Mme Christel Mabilia, chef de ce centre.

Elle a permis de sensibiliser les usagers aux médicaments et intrants de la gratuité du paludisme financés par le projet Fonds mondial et d'échanger sur les services de santé concernés. Avec pour objectifs spécifiques d'encourager les femmes enceintes et les enfants de moins de 14 ans à fréquenter les CSI bénéficiaires du projet; de sensibiliser les habitants de Kinsoundi, leaders d'opinion, responsables des quartiers et autres, aux médicaments, intrants et services concernés par cette gratuite. Exceptée la sensibilisation, le CJID a procédé à la distribution des flyers dans les formations

sanitaires de Ngassa, Raymond poaty, 18 Mamba et Diata. D'après le délégué général du CJID, Merols Diabankana Diabs, chaque année, près de 250 millions de personnes, sont affectées par le paludisme. «La plupart des cas de décès dus à cette pandémie surviennent en Afrique subsaharienne, ou cette maladie fait aussi sérieusement obstacle au développement économique et social. On estime à plus de 12 milliards, la perte du produit intérieur brut due au paludisme, alors qu'une fraction de cette somme suffirait à le maîtriser». et de poursuivre: «La plupart de cas de paludisme en Afrique



Une vue des participantes pendant la sensibilisation

subsaharienne sont dus au plasmodium falciparum, la forme la plus grave, car potentiellement mortelle de la maladie. Cette région héberge aussi les espèces de moustiques les plus efficaces, et donc mortels, qui transmettent la maladie. De nombreux pays africains étaient, en outre, privés des infrastructures et des ressources nécessaires pour organiser des campagnes antipaludiques durables et peu d'entre eux ont donc bénéficié des efforts déployés de longue date pour éradiquer le paludisme».

Dans certaines zones, a-t-il précisé, les parasites du paludisme échappent à la détection par les tests de diagnostic rapide, représentant une menace notable pour le diagnostic et le traitement précoces de la maladie. Organisation non gouvernementale, le CJID a été créé en décembre 2003. Il est un acteur du développement social et solidaire au profit de la jeunesse, du genre et de la promotion de la santé.

Alain-Patrick MASSAMBA

SANTÉ

Le centre médical Dassise lance une campagne de dépistage gratuit à Pointe-Noire

Pour venir en aide et sauver la population océane des pathologies comme l'hypertension artérielle, le diabète sucré, le paludisme et le VIH, qui sont de vraies préoccupations de santé publique, le centre médical Dassise santé a lancé une campagne gratuite de dépistage. C'est le Dr Dassise Brej Mabongo qui a supervisé la double campagne de sensibilisation et de dépistage auprès de la population de l'arrondissement 5 Mongo-Mpoukou, sur la route de Sifoumou, à Pointe-Noire.

Le centre médical Dassise santé s'est mis plus spécialement au service des populations de l'arrondissement 5. Mais il n'en est pas à sa première opération du genre à Mongo-Mpoukou.

Après le district de Tchiamba-Nzassi, le tour est donc venu à ces populations de profiter de la gratuité de ces services avec l'ouverture de ce centre 24h sur 24.

Avant le jour du dépistage, Mesmin Boumba, membre de Comité de santé (COSA), et son équipe ont sillonné les marchés et les quartiers afin d'appeler les populations à cette opération de trois jours.

Guy Bâgamboula a affirmé que cette campagne lui a permis de connaître sa tension et son taux de glycémie. Une chose qu'il n'a pas l'habitude de faire. Il a remercié le docteur Dassise pour cette belle initiative qui apporte quelque chose de bien auprès de la population de Pointe-Noire en général et en particulier celle de Mongo-Mpoukou. Il a souhaité qu'elle se fasse même une fois tous les trois mois afin d'aider ceux qui n'ont pas de moyens d'aller à l'hôpital se faire examiner.

Le Dr Dassise pense que venir en aide à la population, c'est sa manière propre de faire, car il a été formé par l'État congolais pour soigner la population congolaise.

Madocie Déogratias MONGO

RICE FOR LIFE

Sauver l'arbre pour sauver l'homme

L'ONG Rice for Life-Central Africa (RFL-CA) a lancé sa Charte mondiale de vie participative, oxygène ressource vitale, en vue de renforcer la solidarité économique et sociale et contribuer à la protection des écosystèmes forestiers. La cérémonie a eu lieu, le 22 avril dernier, à Brazzaville, sous la présidence de Séraphin Tsetse, représentant régional de l'ONG pour l'Afrique Centrale et initiateur de la Charte mondiale participative, en présence de nombreux écologistes. Ils sont venus pour faire connaître cette Charte de vie participative, oxygène ressource vitale.

C'est Prosper Bamanissa qui a présenté l'ONG et ses missions; il est membre de cette organisation apolitique qui s'adonne au développement à vocation humanitaire et internationale. Elle accompagne les États et les collectivités locales décentralisées dans la mise en œuvre des ODD (Objectifs du développement durable, fixés par l'ONU et les institutions partenaires). La Charte mondiale de vie

participative se veut une initiative novatrice et un levier pour soutenir «le cri de l'arbre»: «Maintiens ma vie en état pour garantir la tienne». C'est une manière de réconcilier l'homme et l'arbre et améliorer les conditions de vie des communautés locales et des peuples autochtones. Le principe est de restaurer les droits humains et environnementaux pour le développement durable mondial. La préserva-



Séraphin Tsetse signat la charte mondiale participative

tion des forêts consiste notamment à promouvoir le bien-être pour aujourd'hui et pour demain. Cette ONG évolue au Congo depuis plus d'une décennie. Le représentant régional de RFL-CA a souligné: «Nous avons pensé mettre sur place

un outil de cohésion nationale et internationale pour susciter un développement réel en faveur des populations locales, des populations autochtones et des populations défavorisées». Tout individu, sans distinction de race, de religion et d'obé-

dience politique peut apporter sa contribution d'un euro, un dollar ou 500 francs CFA, ou un peu plus. Les écologistes présents ont signé la charte pour

témoigner de leur engagement à la préservation des forêts.

Philippe BANZ

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1 er étage, Centre ville
B.P. 1431 Tél : 05 539 37 46 / 05 736 64 64 République du Congo

INSERTION

«SOCIETE DE CONSEILS, DE TECHNOLOGIES ET D'INGENIERIE.» EN SIGLE «SCTI SARL»

Société à Responsabilité Limitée capital social de Francs CFA : Un Million (1 000 000)
Siège social : Arrêt Manguier, Route de Diosso, quartier Siafoumou Pointe-Noire - République du Congo
RCCM :

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 06 avril 2023, enregistré à Pointe-Noire le 11 avril 2023, folio 068/04, no 687, la création d'une Société commerciale ayant les caractéristiques suivantes

• **FORME:** Société à Responsabilité Limitée (SARL)

OBJET: La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger : - Prestations des services aux entreprises ;
- Systèmes d'Information et Télécommunications (Infrastructures IT/Telecom, Réseaux d'entreprises, Solutions Télécoms, VSAT, Fibre Optique)
- Infogérance des Infrastructures Informatiques et Télécoms ;
Développement Web et Génie Logiciel (Développement d'Applications, Développement Logiciel, Hébergement Web, Conception et Réalisation sites web) ;
- Sécurité des Infrastructures Informatiques et Télécoms ;
- Digitalisation des Entreprises, Solutions Cloud et Virtualisation
- Equipements et Matériels Informatiques/Télécoms ;
- Etudes de projets, Formations et Mise à disposition du personnel - Electricité, Climatization & Froid
- Import-Export ;
Audit, Consulting, Assistance et Conseils
- Représentation des sociétés en République du Congo
La société peut en outre, seule ou en collaboration avec d'autres sociétés, accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, finan-

cières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tout objet similaire de nature à favoriser son extension et ou son développement.

DENOMINATION: La société prend la dénomination de « SOCIETE DE CONSEILS, DE TECHNOLOGIES ET D'INGENIERIES » en sigle « SCTI SARL »

SIEGE SOCIAL: Le siège social de la société est sis à l'arrêt Manguier, Route de Diosso, quartier Siafoumou, PointeNoire, République du Congo

DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.C.M

GÉRANCE:
- Madame Addy Christelle Messie NGOUADY est nommée gérante de la société pour une durée indéterminée

RCCM: CG.PNR.01-2023-B12-00068

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 19 avril 2023 sous le n° CG-PNR-01-2023-B-00441.

Fait à Pointe-Noire, le 10 mai 2023

Pour avis et mention

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

Notaire à Brazzaville

1er étage immeuble City Center, Centre ville,
Tél. (00242) 06. 687 4879 ; 04 0281395
E-mail : syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com
moussyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

MANERS CLEAN SECURITY

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONELLE

Capital : UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siège : au N°10 Makiona Samuel Mbouala, Mfilou Brazzaville
RCCM CG-BZV-01-2023-B12-00073

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA- ILAHOU, en date à Brazzaville du 13 Avril 2023 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Baongo en date du 14 Avril 2023, sous Folio 068/004 n°1082, il a été constitué une société à Responsabilité limitée dénommée: «MANERS CLEAN SECURITY». Dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONELLE

Dénomination sociale: «MANERS CLEAN SECURITY».

Objet social: Enquêtes et sécurité – N800000 Sécurité et gardiennage des personnes, des biens immobiliers, et biens industriels; Mise à disposition d'un personnel d'entretiens, d'aides ménagères et de conducteurs; Commerce de détail des produits sanitaires.

Siège social: 10 rue Makiona Samuel Mbouala, Mfilou, Brazzaville.

Capital social: 1.000.000 Francs CFA.

Durée: 99 ans

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro CG –BZV-01-2023-B12-00073 en date du 24 Avril 2023.

Gérance: Monsieur NSILOULOU LOUKOMBO Rolle est le gérant de la société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion
Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA- ILAHOU



OFFICE NOTARIAL NIATI – TSATY

Tel : (+242) 05 549 2900 /06 444 5248 / E-mail : etudeniati@yahoo.fr
Etude sise, Boulevard du Général Charles de Gaulle-en face de la Pharmacie Croix du Sud,
Centre-Ville / B.P 1707 - Pointe – Noire / REPUBLIQUE DU CONGO

CHANTIERS PETROLIERS DU CONGO

En sigle «CHAPET-CONGO»

Société à Responsabilité Limitée / Au capital de : 10.000.000 FCFA
Siège social : Pointe-Noire, Zone Industrielle de la foire, 1 Rue Stella.
RCCM-CG-PNR-01-2012-B12-00186 / REPUBLIQUE DU CONGO

AUGMENTATION DU CAPITAL – EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

ANNONCE LEGALE

Suivant acte sous seing privé, il a été procédé à l'augmentation du capital, l'extension de l'objet social ainsi que la mise à jour du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la Société CHANTIERS PETROLIERS DU CONGO en sigle «CHAPET-CONGO» SARL en date du 02 juin 2021.

La société a désormais pour caractéristiques :

Dénomination: CHANTIERS PETROLIERS DU CONGO.

Signe: «CHAPET-CONGO».

Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée.

Capital social: 10.000.000 de francs CFA.

Siège social: Zone Industrielle de la foire, 1 Rue Stella, Pointe-Noire – CONGO.

Objet social:

- Assistance technique; - Location des échafaudages;
- Maintenance industrielle;- Représentation commerciale; - Travaux bâtiments et génie civil.

Gérant: Monsieur MBERI MBAYI Serge Etienne.

Pour annonce

Maître S. Chancel NIATI – TSATY, Notaire

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA,

NOTAIRE

46, Avenue William GUYNET Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1er étage
Centre ville – Brazzaville

E-Mail: lockochantal68@gmail.com / BP: 1542/ : 05 556 06 19/06 666 26 82
BRAZZAVILLE- REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE D'UNE SOCIETE COMMERCIALE

«AROMES DU CONGO»

Société à Responsabilité Limitée

Au capital d'Un Million (1 000 000) de Francs CFA

Siège social sis, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA – Centre-ville – Brazzaville

RCCM : CG-BZV-01-2018-B12-00075

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du trente mars deux mil vingt-trois (30/03/2023), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant Procès-verbal de Décisions Collectives Extraordinaires de la Société A Responsabilité Limitée dénommée «AROMES DU CONGO», enregistré aux recettes des Impôts de l'EDT Plaine le treize avril deux mil vingt-trois (13/04/2023), sous folio 070/7, n° 1609 ; L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de la dissolution anticipée de la société dénommée «AROMES DU CONGO» et, a prononcé sa mise en liquidation.

Maître Chantal Josiane LOCKO – MAFINA, Notaire, a été nommée Liquidateur de la société et le siège de liquidation est fixé à l'Office Notarial sis à Brazzaville, 46, avenue William GUYNET, Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre-ville.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le vingt avril deux mil vingt-trois (20/04/2023). La dissolution anticipée a été inscrite à la même date au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2023-M-06642.

A compter de cette date, la société a été engagée dans le processus de liquidation.

En vertu de l'article 78 de l'Acte Uniforme portant procédures collectives d'apurement du passif, tous les créanciers sont tenus de produire leurs créances au siège de la liquidation, dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication des présentes.

POUR AVIS

Maître Ch. Josiane LOCKO – MAFINA



LA SEMAINE AFRICAINE

**Bihebdomadaire d'information générale,
d'action sociale et d'opinion, s'inspirant
de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique**
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale
des Moyens de Communication Sociale.

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef adjoint: Cyr Armel
YABBAT- NGO

Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 /05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:

Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.

B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

INTERNATIONAL ENERGY SERVICES S.p.A

Société par Actions au Capital de 50.000 Euros

Siège social : Via Martiri di Cefalonia 67 CAP, San Donato Milanese (MI), Italie
Registre des sociétés 10923540966

FERMETURE DE LA SUCCURSALE
Suivant procès-verbal de la treizième séance du conseil d'administration du 21 Décembre 2022, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 12 Avril 2023, enregistré à Pointe-Noire, le 14 Avril 2023, sous le folio 73/19 N°2848, il a été décidé de la fermeture de la succursale de la société INTERNATIONAL ENERGY SERVICES S.p.A en République du Congo. Ladite succursale a été radiée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier

(RCCM) du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 04 Mai 2023.
Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2023-R-00812.

Fait à Pointe-Noire, le 08 Mai 2023.

Pour insertion.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

Tarifs d'abonnement

Congo

6 mois

Retrait sur place: 15.600

Expédié: 23.400

1 an

Retrait sur place: 31.200

Expédié: 46.800

France, Afrique

Francophone

91 Euros

182 Euros

Autres pays d'Afrique

96 Euros

192 Euros

Europe

96 Euros

192 Euros

Amérique-Asie

100 Euros

200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de
La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Société INTER CONTINENTAL OCEANE

Société à responsabilité limitée Unipersonnelle

Au capital de 1.000.000 de francs CFA

Siège social : 31, Rue Mfouati Talangaï Brazzaville

En République du Congo

RCCM N° CG-BZV-01-2023-B13-00168

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 20 Février 2023 enregistré aux domaines et timbres le 21 Mars 2023, sous le folio 053/002 n°0921, il a été constitué la société commerciale présentant les caractéristiques ci-après :

Forme juridique: Société à responsabilité limitée en abrégé « SARLU » ;

Dénomination: INTER CONTINENTAL OCEANE

Adresse: 31, rue Mfouati Talangaï en République du Congo

Objet Social: La Société à pour Objet en République du Congo

- L'achat ; - L'importation ; - La distribution ; - La représentation commerciale et la vente de tous les produits de la pêche ; - Le commerce général ; - Le génie civil. Et en général, toutes les opérations pouvant se

rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM.

Gérant: Monsieur YOKA Etienne

Capital: Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en 100 parts de dix.

RCCM: La société est immatriculée au registre de commerce et crédit mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2023-B13-00168

Pour insertion légale

Le Fondateur

Maître Léole Marcelle KOMBO

Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

SOCIETE SETH CORPORATION

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital F. CFA: 1.000.000

Siège social: Quartier Mawata, vers le Rond-point, Pointe-Noire, République du Congo

RCCM: CG-PNR-01-2011-B13-02141

CESSION DE PARTS SOCIALES - NOMINATION DU NOUVEAU GERANT

Suivant actes reçus par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 24 Avril 2023, enregistrés à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 25 Avril 2023, sous le folio 078/6 N°766, l'associé unique de la Société SETH CORPORATION SARLU a décidé ce qui suit:
Constatation de la cession des parts: L'associé unique approuve et confirme la cession de parts sociales à un nouvel associé.
Nomination du nouveau gérant: la société sera

désormais gérée par Monsieur Ray Franchel Stevy NGOUKELIBI.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce sous le dépôt n°CG-PNR-01-2023-D-00296 du 10 Mai 2023 et mention modificative a été portée à la même date au RCCM, sous le numéro CG-PNR-01-2023-M-02079.

**Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle KOMBO.**

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU

BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

| N° | N° DE REQUISITION | REFERENCES CADASTRALES | QUARTIER | ARR./DPT | REQUERANTS |
|----|---------------------|---|-------------------------------------|----------|---|
| 1 | 12988 du 04/01/2023 | Plle(s) 05 Bloc : 107 Section : AQ Superficie : 333,20m ² | TCHINIAMBI MBOTA | 04 | NGALA Raphaël |
| 2 | 11372 du 06/09/2021 | Plle(s) 12 Bloc : 57 Section : AM Superficie : 252,72m ² | NKOUIKOU | 04 | POATY NZOUMBA Gynska |
| 3 | 12819 du 05/10/2022 | Plle(s) 07 Bloc : 14 Section : ABW1 Superficie : 600,00m ² | MONGO MPOUKOU | 05 | MOUMELE Jean Pierre |
| 4 | 12855 du 19/10/2022 | Plle(s) : 06 Bloc : 35 Section : AH Superficie : 400,00m ² | LOANDJILI FAUBOURG | 04 | MAKOSSO Pierre Bernadin |
| 5 | 12088 du 19/08/2022 | Plle(s) 08 bis Bloc : 95 Section : CG Superficie : 255,15m ² | KOUFOLI 1(Famille Kondi-TCHITALI) | 05 | ABIKOU Wilfrid |
| 6 | 11937 du 22/06/2022 | Plle (s) 08 et 10 Bloc : 118 Section BWSuite 1er T Superficie : 1000,00m ² | MPANGA(Famille MPANGA) | 05 | MAMADOU DIOP Glenn Trésor |
| 7 | 11682 du 03/02/2022 | Plle (s)11 Bloc : 181 Section : AM Superficie : 326,08m ² | NKOUIKOU | 04 | TOUA Jean Jacques Rufin |
| 8 | 11467 du 25/10/2021 | Plle (s) 4,5,6 et 7 Bloc : 65 bis Section : CG2ème T Superficie : 1600,00m ² | KOUFOLI 2 (Famille Kondi Tchitali) | 05 | MADIARI Jean Albert |
| 9 | 11811 du 14/04/2022 | Plle(s) 08 Bloc : 74 Section : AM Superficie : 34500m ² | NKOUIKOU | 04 | Société ONZE Immobilier 242, Rep par M.ONDZE A. Christ |
| 10 | 11863 du 12/05/2018 | Plle(s) 09 Bloc : 124 Section : BZ2 Superficie : 491,46m ² | TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA) | 05 | MAKOSSO LHIAM Prélude Emmanuel et Céleste EL- Kaïra |
| 11 | 11739 du 28/02/2022 | Plle(s) 06 Bloc : 112 Section : AE Superficie : 750,00m ² | SIAFOUMOU | 05 | DIBANTSA-LOUK 'GAD M. C, et D-NGUIMBI Ansi Labonté |
| 12 | 12917 du 22/11/2022 | Plle (s)01 Bloc : 74 Section : CG Superficie : 446,00m ² | KOUFOLI (Famille Kondi-Tchitali) | 05 | MABIKA Marcelline |
| 13 | 12915 du 17/11/2022 | Plle (s) 05 Bloc : 50 Section : T Superficie : 801,00m ² | LE GORILLE | 01 | BOUMAKANY Benjamin |
| 14 | 11730 du 23/02/2022 | Plle (s) 03 Bloc : 57 Section : BJ Superficie : 426,83m ² | MPAKA | 06 | Vienne N'KOMBO MATONDO MOUSSOKI |
| 15 | 12042 du 01/08/2022 | Plle(s) / Bloc : 29 Section : ACV2eme T Superficie : 1641,18m ² | VILLAGE MONGO | LOANGO | LA SUCCESSION MABIALA |
| 16 | 11338 du 18/08/2022 | Plle(s)/ Bloc : / Section : / Superficie : 641,70m ² | HINDA (Famille GWEL Tchigang NS.) | HINDA | BALOU ZEPHO née PALE BOKATOULA Félicité Christelle |
| 17 | 12776 du 16/09/2022 | Plle (s) 08 Bloc : 23 bis Section : L Superficie : 265,68m ² | O.C.H | 03 | DOUCOURE OUMAR |
| 18 | 29594 du 02/03/2021 | Plle (s) Domaine Bloc : / Section : / Superficie : 1500,00m ² | Pointe Indienne (File LOUNGOU-L -L) | LOANGO | DABILO ASSIMANGA Berdy Steph |
| 19 | 12930 du 01/12/2022 | Plle (s) 01 Bloc : 14 Section : BZ5 Superficie : 500,00m ² | TCHIBALA | 05 | DEQUET Yann |
| 20 | 12075 du 17/08/2022 | Plle (s)05 Bloc : 210 Section : K Superficie : 295,48m ² | MBOTA | 04 | MAHOUNGOU Vistel Dormand |
| 21 | 12977 du 28/12/2022 | Plle (s) 05 Bloc : 394 Section : ABW Superficie : 387,57m ² | MONGO MPOUKOU (File MPOUKOU) | 05 | KIKOLA NIMBI Prosper |
| 22 | 11819 du 20/04/2022 | Plle (s)08 Bloc : 123 Section : AR Superficie : 400,00m ² | VOUNGOU | 03 | IMPACT CAUMUNAUTAIRE DU LEADERSHIP (ICL) |
| 23 | 12823 du 07/10/2022 | Plle (s) 06 et 18 Bloc : 45 Section : Q Superficie : 481,09m ² | MVOUMVOU | 02 | SOCIETE AFRICAINE D'ALIMENTATION (SAFA) |
| 24 | 12921 du 23/11/2022 | Plle(s) 11 Bloc : 31 Section : T Superficie : 310,69m ² | MAHOUATA | 02 | DINGHAT DZANGA Demirel Junior |
| 25 | 12911 du 16/11/2022 | Plle (s) 02 Bloc : 34 Section : AH Superficie : 345,79m ² | FAUBOURG | 05 | BAYONNE-TATY Alexandre E ; Yilan Vangsy N,et Maël E.A |
| 26 | 12931 du 01/12/2022 | Plle (s)1 Bloc : 239 Section : BZ4 Superficie : 301,86m ² | TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA) | 05 | DEQUET Yann |
| 27 | 13071 du 20/02/2023 | Plle (s) 02 Bloc : 98 Section : AE Superficie : 437,43m ² | SIAFOUMOU (Famille MPOUKOU) | 05 | MAVOUNGOU Mariselle N.G, Ursula D.R,Nina C.S, N.VS,C.CD |
| 28 | 12969 du 21/12/2022 | Plle (s) 09 Bloc : 74 Section : L (ST Pierre) Superficie : 400,00m ² | 48, Rue de SOUMBA (O.C.H) | 01 | KOKO Marc |
| 29 | 12922 du 24/11/2022 | Plle(s)/ Bloc : 2 Section : ACW1 2e T Superficie : 8400,00m ² | Village LIAMBOU | LOANGO | ELENGA GAPELA Roland |
| 30 | 12974 du 26/12/2022 | Plle (s)06 Bloc : 213 section : AL Superficie : 384,76m ² | LOANDJILI | 04 | MINDOUDI MILANDOU Diane Flore |
| 31 | 12990 du 09/01/2023 | Plle(s) 07 bis Bloc : 228 section : ACF Superficie : 250,00m ² | MONGO KAMBA (2ème Lot) | 04 | MABIRI MANKOU Ella Christèle |
| 32 | 11248 du 30/06/2021 | Plle(s) 15 Bloc : 15 section : ACWsuite2 Superficie : 1600,00 m ² | LIAMBOU (Famille TCHINGASSI) | LOANGO | NGOMA KIBOU Clève Ruthlande |
| 33 | 12875 du 26/10/2022 | Plle(s)01 et 03 Bloc : 59 section : ACVbis Superficie : 100000m ² | MENGO (Famille TCHINGANGAGOU) | LOANGO | MBEMBA LOCKO Claudanie Raïssa Marinolle |
| 34 | 11838 du 28/04/2022 | Plle(s) 10 Bloc : 144 section : CG Superficie : 500,00m ² | KOUFOLI (Famille KONDI TCHITALI) | 05 | EYANGALA OKENGO Xavier |
| 35 | 12963 du 19/12/2022 | Plle(s)09bis Bloc : 41 section : CK(Tsourou) Superficie : 250,00m ² | MONGO KAMBA(Clan Tchiniambi K) | 04 | LIBALI INGOBA Bonnairedithe France |
| 36 | 12843 du 17/10/2022 | Plle(s) 01 et 04 Bloc : 03 section : ACV Superficie : 1000,00m ² | MENGO(Famille Tcingangangou T) | LOANGO | ETOUA Claver David |
| 37 | 12087 du 19/08/2022 | Plle (s) 06 ex 09 Bloc : 01ter ex 26section : T ex S Superficie : 419,24m ² | FOUCKS (Corniche) | 02 | MANKOU Joseph |
| 38 | 9455 du 19/09/2018 | Plle(s)07 Bloc : 24 section : AI Superficie : 339,21m ² | LOANDJILI HOPITAL | 05 | BOSSO OKANDZE Reine Chelsea |
| 39 | 9454 du 19/09/2018 | Plle(s) 03 Bloc : 02 section : AI Superficie : 400,00m ² | LOANDJILI HOPITAL | 05 | OKANDZE Célestin |
| 40 | 12086 du 18/08/2022 | Plle(s) 22 Bloc : 53 Section : V Superficie : 300,00m ² | TIE-TIE COOMAPON | 03 | MASSAMBA MOUSSOUNDA Béatrice |

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

**Le chef de bureau,
Florent MAVOUNGOU**

Fait à Pointe-Noire, le 02 Mai 2023

ATLS

Africa Tax & Legal Services
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA
Siège Social : sise 327 Avenue Marien NGOUABI
Immeuble SCI les cocotiers BP 1233, Pointe-Noire
RCCM : CG-PNR-01-2019-B16-00010

CONGOPROP SARLU

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Au capital de 3 252 995 000 F CFA
Siège Social : sise KM4, 45, Avenue Moussenongo
Pointe-Noire
République du Congo
RCCM : CG-PNR-01-2016-B13-00851

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal de décisions ordinaires de l'associé Unique en date du 02 Mars 2023, l'associé unique de la société CONGOPROP SARLU, a pris les décisions suivantes :

- De prendre acte de la démission de Monsieur Antoine FINDELING de ses fonctions de gérant;
- De nommer en remplacement Monsieur Joseph Kotto MBO-MA, pour une durée de deux (02) ans ;
- De fixer les pouvoirs du nouveau gérant.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le N° CG-PNR-01-2023-D-00297, du 12 mai 2023.

Inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le N°CG-PNR-01-2016-B13-00851, du 12 mai 2023.

Pour avis.

SOCIETE UBIPHARM-CONGO

Société Anonyme au Capital de 950.000.000 F.CFA
Siège Social : Zone Industrielle de M'PILA BP 1118
BRAZZAVILLE
RCCM CG/BZV /06 B 34

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Mixte, le samedi 27 mai 2023 à 9 h 30 mn, dans la salle de conférence de PEFACO Hôtel Maya-Maya, Aéroport International de Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO à Brazzaville (République du Congo), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

A TITRE ORDINAIRE :

Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société durant l'exercice 2022 ;

Présentation du rapport général du Commissaire aux comptes sur les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2022 et sur la tenue des registres de transferts de titres ;

Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;

Approbation des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2022 ; Quitus aux Administrateurs ;

Affectation du résultat de l'exercice 2022 ; - Pouvoirs en vue des formalités.

A TITRE EXTRAORDINAIRE :

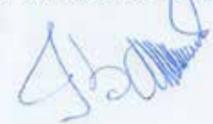
Rapport du Conseil d'Administration sur l'augmentation du capital social par incorporation des réserves ;

Rapports du Commissaire aux comptes sur l'augmentation du capital social ; Modification corrélative de l'article 7 des statuts ; Pouvoirs en vue des formalités.

L'accès à la réunion est ouvert à tous les actionnaires de la société. Ceux qui seraient empêchés peuvent se faire représenter par un mandataire de leur choix.

Les documents prescrits par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société à Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO) pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°005/2023/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

| N° | N° DE REQUISITION | REFERENCES CADASTRALES | | | | QUARTIER | ARR./DPT | REQUERANTS |
|----|---------------------|------------------------|----------------|-----------------------|------------------------------------|---|----------|---|
| 1 | 12894 du 04/11/2022 | Plle(s) 465 | Bloc : / | Section : C | Superficie : 5042,42m ² | BASE AGIP | 02 | LA SOCIETE DAVID SERVICES Sarlu |
| 2 | 12787 du 23/09/2022 | Plle(s) 05 et 06 | Bloc : 56 | Section : ACV7 | Superficie : 1000,00m ² | LUVUITH(Files TCHINGAGOU Tchiv) | LOANGO | N'GOUAMBA Elie Merveille |
| 3 | 12084 du 18/08/2022 | Plle(s) 09 et 10 | Bloc : 23 | Section : ACVsuite | Superficie : 800,00m ² | LIAMBOU (Famille TCHINGASSI) | LOANGO | LOUVOUEZO Honoré Melaine Gildas |
| 4 | 12016 du 29/07/2022 | Plle(s) : 06 | Bloc : 97 | Section : CN | Superficie : 340,00m ² | VINDOULOU (File TCHINIAMBI K) | 04 | NGOMA née KOUTOUMA Irène Flore |
| 5 | 12884 du 02/11/2022 | Plle(s) 03 et 05 | Bloc : 33 | Section : AE | Superficie : 1000,00m ² | SIAFOUMOU (Famille MPENGA) | 05 | MBENZA KAMBOLEKE Guy Carel |
| 6 | 12934 du 05/12/2022 | Plle (s) 09 | Bloc : 40 | Section AT | Superficie : 389,00m ² | MONGO MPOUKOU | 04 | MIZINGOU Doucelvie Ktura et MIZINGOU Jeanstivie Bayard |
| 7 | 11877 du 23/05/2022 | Plle (s)10 | Bloc : 74 | Section : ACF | Superficie : 498,82m ² | PLATEAU DE HINDA (File Tchiniambi) | 04 | Enfants BOUANGA Aristide Bernger |
| 8 | 12172 du 14/09/2022 | Plle (s) 5 | Bloc : 62 | Section : CG | Superficie : 500,00m ² | KOUFOLI | 05 | NKODIA BATESSA Hulcha Germaniche |
| 9 | 6751 du 24/08/2015 | Plle(s) 1 | Bloc : 17 bis | Section : AE | Superficie : 706,71m ² | SIAFOUMOU (Famille MPENGA) | 05 | AMBETO OKAKA Nathalie Sylvine |
| 10 | 10555 du 28/07/2020 | Plle(s) 14 | Bloc : 136 | Section : CJ2 | Superficie : 500,00m ² | MONT KAMBA (File LOUSSIMINA) | 04 | NGAMBOU Valentine |
| 11 | 12863 du 21/10/2022 | Plle(s) 09 bis | Bloc : 130 | Section : U | Superficie : 250,00m ² | TIE-TIE 777 de Dany | 03 | TETE Roland Bienvenu |
| 12 | 11923 du 14/06/2022 | Plle (s)02 bis | Bloc : 56 bis | Section : AE | Superficie : 214,00m ² | SIAFOUMOU | 05 | KANKAYE-KANYI Manassé |
| 13 | 12122 du 02/09/2022 | Plle (s) 8 | Bloc : 58 | Section : BV | Superficie : 500,00m ² | BANGA (Famille TCHIFOUNI) | 05 | MOUSSAVOU MERRYLE Obrèle |
| 14 | 12156 du 09/09/2022 | Plle (s) 13 bis | Bloc : 40 | Section : AB | Superficie : 600,00m ² | SONGOLO | 05 | Gloria Benny BATCHI |
| 15 | 12082 du 18/08/2022 | Plle(s) 01 à 08 | Bloc : 18 | Section : ACVsuite | Superficie : 3200,00m ² | LIAMBOU (Famille TCHINGASSI) | LOANGO | LOUVOUEZO Honoré Melaine Gildas |
| 16 | 12083 du 18/08/2022 | Plle(s)01 à 10 | Bloc : 07 | Section : ACW1 2E T | Superficie : 4000,00m ² | LIAMBOU (Famille TCHINGASSI) | LOANGO | LOUVOUEZO Honoré Melaine Gildas |
| 17 | 10960 du 23/02/2021 | Plle (s) 07 | Bloc : 399 | Section : ABW1 | Superficie : 500,00m ² | MONGO MPOUKOU (File MPOUKOU) | 05 | MOYO Miche Pamela Yannique |
| 18 | 11852 du 12/05/2022 | Plle (s) 11 | Bloc : 127 | Section : CF | Superficie : 500,00m ² | MONGO KAMBA | 04 | MAMBOU NGUYE ILONDO Venus Shekinah |
| 19 | 12942 du 07/12/2022 | Plle (s) 18 | Bloc : 103 | Section : AR | Superficie : 400,00m ² | VOUNGOU | 03 | TAKUETE Urbain Constant |
| 20 | 7821 du 28/09/2016 | Plle (s)02 | Bloc : 17 | Section : AF | Superficie : 734,65m ² | SIAFOUMOU | 05 | TCHIVANGA Antoine Jean Baptiste |
| 21 | 12821 du 05/10/2022 | Plle (s) 18 | Bloc : 103 | Section : AK | Superficie : 358,38m ² | NKOUIKOU (Arrêt OCEAN DU NORD) | 05 | MORABANDZA Angèle Praxède |
| 22 | 13018 du 25/01/2023 | Plle (s)09 | Bloc : 5 | Section : Q | Superficie : 190,00m ² | MVOUMVOU | 02 | NZAOU LEKA Ghislain Philippe |
| 23 | 13060 du 14/02/2023 | Plle (s) 54 Ter | Bloc : / | Section : C | Superficie : 400,00m ² | ZONE INDUSTRIELLE | 02 | EXIMIUS INTERNATIONAL SCHOOL |
| 24 | 10468 du 18/06/2020 | Plle(s) 09 | Bloc : 49 | Section : H | Superficie : 591,00m ² | CENTRE VILLE | 01 | NZAMBA Raymond |
| 25 | 11471 du 25/10/2021 | Plle (s) 11et 12 | Bloc : 28 | Section : CG 2ème T | Superficie : 696,82m ² | KOUFOLI 2 (File Kondi Tchitali) | 05 | MADIARI Jean Albert |
| 26 | 13005 du 18/01/2023 | Plle (s)01 | Bloc : 135 | Section : ABD | Superficie : 342,00m ² | MONGO KAMBA | 04 | MPOAMPION LEYA Pove Esther |
| 27 | 13051 du 09/02/2023 | Plle (s) 01 | Bloc : 165 | Section : ACL2 | Superficie : 500,00m ² | VINDOULOU | 05 | MOUTSINGA Fabrice Valérie |
| 28 | 10877 du 30/12/2020 | Plle (s) 23 | Bloc : 45 | Section : V | Superficie : 307,86m ² | TIE-TIE (Station Savon) | 03 | ITONI LOUFOUMA Christian Chuckra |
| 29 | 11707 du 14/02/2022 | Plle(s)03 | Bloc : 58 | Section : V | Superficie : 400,00m ² | TIE-TIE | 03 | AL-AWTHAN Faisal ABDURABU QASEM |
| 30 | 5705 du 10/09/2014 | Plle (s)01 à 10 | Bloc : 77 | section : / | Superficie : 4654,43m ² | LIAMBOU | LOANGO | OGBUWEU EKE NDUKWO |
| 31 | 29596 du 03/03/2021 | Plle(s) / | Bloc : / | section : / | Superficie : 3000,00m ² | POINTE INDIENNE (File Loungou-lou L) | LOANGO | ASSONHGO BONDO Jakez |
| 32 | 11900 du 02/06/2022 | Plle(s) 03 | Bloc : 57 | section : ABW suite | Superficie : 500,00 m ² | MONGO MPOUKOU (File MPOUKOU) | 05 | MBATCHY BISSOUMOUNOU Blandine |
| 33 | 11426 du 30/09/2021 | Plle(s)11, 12 et 14 | Bloc : 168 bis | section : ACL2 | Superficie : 150000m ² | VINDOULOU (Famille LOUSSIMINA) | 05 | NDIMINA Armande Patrick |
| 34 | 10914 du 28/01/2021 | Plle(s) 04 | Bloc : 272 | section : ABW1 | Superficie : 496,00m ² | KOUFOLI (Clan NZEMBA) | 05 | BALOCKY Christ Nathanaël |
| 35 | 12848 du 18/10/2022 | Plle(s)10 | Bloc : 179 | section : ACF(2e Lot) | Superficie : 380,00m ² | MONGO KAMBA (Famille TCHINIAMBI) | 04 | MILENA Edouardo Flore |
| 36 | 12876 du 26/10/2022 | Plle(s) 04 | Bloc : 29 | section : AL | Superficie : 400,18m ² | LOANDJILI à 130m de l'Eglise Christ Roi | 04 | ITOUA GATSE Crépin |
| 37 | 11340 du 19/08/2021 | Plle (s) 4 et 5 | Bloc : 203 | section : CG | Superficie : 1000,00m ² | KOUFOLI | 05 | OUATOULA MA SSENZAMENE Elisabeth |
| 38 | 12072 du 12/08/2022 | Plle(s)06 | Bloc : 13 | section : K | Superficie : 300,00m ² | MBOTA ROCK | 04 | FOUNGUI Dorcia Isnar |
| 39 | 12153 du 08/10/2022 | Plle(s) 02 | Bloc : 126 | section : AI | Superficie : 178,50m ² | MAKAYABOU Averde | 05 | ANGONO Bruno Wenceslas |
| 40 | 10805 du 10/11/2020 | Plle(s) 01 bis | Bloc : 88 | Section : R | Superficie : 142,40m ² | GRAND MARCHE | 01 | MOE POUATY Charlen Eurydice ; Helga Claude Audrey ; Vitico Christina Omella |

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

**Le chef de bureau,
Florent MAVOUNGO**

Fait à Pointe-Noire, le 09 Mai 2023

FESTIVAL PANAFRICAIN DE MUSIQUE

La Rumba congolaise sera au centre de la 11^e édition

Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a officiellement lancé, samedi 13 mai dernier à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, la campagne nationale de promotion de la 11^e édition du Festival panafricain de musique (FESPAM). En hibernation depuis la tenue de la 10^e édition en 2015, à cause de diverses vicissitudes, le FESPAM rouvre cette année et se déroulera du 15 au 22 juillet 2023 à Brazzaville. Il se tiendra sous le thème: «Rumba congolaise: envol de la base identitaire vers les vestiges du patrimoine de l'humanité». La cérémonie de relance se déroule au lendemain de l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. A Sibiti était notamment présente Mme Lydie Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs; d'autres membres du gouvernement, des élus et autorités départementales et un parterre de musiciens congolais ainsi que bon nombre de mélomanes de la Lékoumou.



Une foule compacte suivant le mot de lancement du FESPAM par le Premier ministre

Hugues Gervais Ondaye, commissaire général du FESPAM, a estimé dans son allocution de circonstance que la 11^e édition du Festival panafricain de musique a été «réclamée par tous, pour la promotion de la musique africaine et de sa diaspora». Le thème de cette édition permettra de revisiter la Rumba congolaise, depuis sa création jusqu'à sa consécration mondiale. Il sera décliné en quatre axes: les assises identitaires de la Rumba congolaise, le rayonnement de cette musique et de cette danse en Afrique et dans le monde, la relation entre la Rumba congolaise, la littérature et les autres

arts, et quelle stratégie mettre en œuvre pour assurer la promotion et la sauvegarde de ce genre musical. Toujours à travers ce thème, la communauté musicale entend célébrer l'universalité de la Rumba congolaise. Il est prévu des spectacles en plein air et en salle, un symposium, un marché africain de musique africaine (MUSAF), une croisière sur le fleuve Congo... Prélude à ce grand événement, Sibiti et les populations de la Lékoumou ont vibré la nuit du 13 au 14 mai 2023 au rythme des variétés tradi-modernes du Congo. Le choix porté sur Sibiti pour la relance de cette campagne

nationale de promotion n'a pas laissé indifférente Micheline Nguessini, préfète du département de la Lékoumou. Pour elle, c'est un grand honneur pour les populations de la Lékoumou en général et celles de Sibiti en particulier, «une réelle fierté pour le choix porté sur Sibiti pour faire de cette ville pendant 24 heures, la capitale de la musique panafricaine». La musique est «à n'en point douter, la source du plaisir... elle améliore l'humeur d'une personne, l'excite ou le rend calme et détendu», a-t-elle souligné. Dans son mot de bienvenue, le maire de Sibiti, M. Mbou Sambala a remercié le pré-

sident de la République et son gouvernement pour le choix porté sur Sibiti pour la relance du FESPAM. Mais il a rappelé quelques repères historiques ayant marqué sa ville. Entre autres, la municipalisation accélérée en 2014, mais aussi le dialogue national de Sibiti en 2015 qui a donné naissance à la nouvelle République. Fière de relancer le FESPAM au plan national à Sibiti, Lydie Pongault a fait savoir que cette fête de la musique au niveau international se fera le 31 mai prochain à Paris (France).

Gaule D'AMBERT

MUSIQUE

«Brazza», le single de La Pie D'Or déjà sur les bacs!

La sortie officielle physique et numérique du titre «Brazza», de l'artiste-musicienne La Pie D'Or a eu lieu samedi 13 mai dernier à la FNAC de Brazzaville, mais aussi sur toutes les plateformes de téléchargement légal. C'était en présence des journalistes, mélomanes, et des curieux qui ont voulu découvrir cette excellente œuvre musicale. Pour la circonstance, l'artiste était entourée de Yaya Onka (collaborateur immédiat de l'artiste), d'Armand N. Sandza et de Dorcas, la fille du Buzz (tous deux Journalistes).



La Pie D'Or (à dr.) et Yaya Onka pendant la cérémonie

«Brazza» est une chanson fusion entre la Rumba congolaise à l'ancienne, le Tinguidjila avec la touche ingénieuse et généreuse de l'artiste, également appelée «Reine de l'afro-zola», un style musical métissé entre sonorités traditionnelles, africaines, musique du monde accompagné par un message d'amour, d'espoir, de bienveillance, initié par l'artiste.

Chantée en lingala, en français et en lari, «Brazza» est une sorte de carte postale animée qui loue la beauté de la ville de Brazzaville dont les galères contribuent à sa typicité. Un hymne très enchanté, ambiancé soutenu par une image d'une qualité qui n'a rien à envier aux clips vidéos promus par des chaînes internationales. Elle est aussi une réponse positive et bienveillante à ceux qui doutent du meilleur des théâtres que peut offrir Brazzaville par son quotidien vu du ciel, mais aussi du cœur et de l'espoir.

La répétition étant pédagogique, affirme La Pie D'Or, «j'ai fait le choix de nous rappeler tout l'amour qu'il y a à prendre, à donner à cette ville, à ce pays, à l'humain, à l'univers. «Brazza» n'est que le premier pas. L'enfant émissaire qui ouvre la porte aux autres. Souffrez de vous habituez désormais de la part du petit oiseau agaçant que je suis à plus d'amour, plus de bienveillance, plus d'hospitalité en chanson. Il y avait un choix à faire et j'ai choisi de voir le verre à moitié plein pour donner l'exemple et avancer. (Matondo)».

A travers ce premier produit musical, La Pie D'Or entend se rapprocher de son public au Congo et dans le monde. Elle croit au potentiel de chacun pour que «Brazza» soit bien accueillie par le grand public et par des confrères congolais a priori. Puis qu'elle s'envole léger vers d'autres horizons pour toucher plus de cœurs. A la demande de l'assistance, l'artiste a chanté la chanson «Brazza», à la grande satisfaction de tous. Le single est en vente à la FNAC à 10.000 F CFA. La Pie D'Or est visible sur les réseaux sociaux et plateformes: Facebook; Tik Tok; Instagram; Snapchat; Youtube...

-Originaire du Congo-Brazzaville, La Pie D'Or est une artiste-chanteuse, compositrice et interprète à la voix douce. Très tôt, elle s'oriente vers le chant dans une chorale catholique. La musique dans l'âme, elle intègre un groupe de rap pour exprimer son potentiel. Le groupe participera à plusieurs manifestations culturelles sur le plan national et international.

En 2006, elle intègre le groupe N'kota où elle va évoluer quelques temps et se met à l'apprentissage des instruments traditionnels standards. En 2009, La Pie D'Or a décroché «Le Prix découverte» et «Le Prix spécial du jury», à l'occasion des Tam-Tam d'Or. En 2014, elle décide de travailler en solo, et crée un groupe dénommé «La Pie D'Or». L'artiste s'illustre dans la world music et dans plusieurs polyphonies africaines.

A.-P.M.

Contact: +242-069059484/Mail:lapiedor1@gmail.com

ENSEIGNEMENT

La 2^e conférence sur «l'école et les droits de l'enfant» a vécu!

Fidèle à ses rendez-vous, l'école Américaine du Plateau des 15 ans à Mounjali (Brazzaville), qui a pour promoteur le Dr Roland Sylvère Malonga, a organisé pour la deuxième fois en une année, sa conférence sur «l'école et les droits des enfants». Placée sous le thème: «L'école et les droits de l'enfant: les conditions d'apprentissage acceptables pour un avenir certain de l'enfant», une occasion de haute portée culturelle qui a eu lieu, le 5 mai, dans cette école, en présence des parents d'élèves, des membres de la société civile et des inspecteurs. Cette conférence a pour but de permettre aux enfants non seulement de connaître leurs droits universels, mais aussi de les vivre, surtout à l'école.

Lisant le mot de l'élève, Emmanuelle Thombet, élève de la classe de seconde (interprété en anglais par Tyan Lembasi de la classe de 4^e) a souligné que les droits de l'enfant sont des droits universels. «Leur promotion doit être assurée par les Etats, en particulier par les écoles à travers des enseignements et l'éducation. C'est donc un danger qui guette l'humanité lorsque l'on apprend pas à l'enfant ses droits et devoirs».

Parlant du thème de cette 2^e conférence, Nazaire Nkani, directeur de l'école, a précisé qu'elle témoigne l'attachement de l'école aux droits de l'enfant: «l'enfant doit étudier et bénéficier de l'accès à une éducation de qualité. Cette conférence est la vision de l'école de former une véritable élite, les enfants qui soient capables de défendre et de se défendre dans toutes les circonstances de la vie en société».

Les enfants de l'école Américaine encadrés par Abdon Leckiby, Pr d'éducation civique et morale, ont eux-mêmes été des conférenciers pour des thèmes variés, liés à leurs droits. Avec des panélistes comme Grâce Bonheur Iloky, élève en seconde scientifique, thème: «L'école et les conditions

d'apprentissage acceptables»; Laurel Obié (4^e), «Les droits de l'enfant, ce que c'est?»; Grâce Koumou (seconde scientifique), «Quels sont les droits de l'enfant?», et Oman Loubou (4^e), «La responsabilité des enseignants de l'Etat».

Les messages passés par les élèves sont connus par la plupart des parents. Il en ressort que les parents doivent placer leurs enfants dans de bonnes



Les panélistes et leurs collègues lors de la cérémonie

écoles, et la plupart des élèves ne connaissent pas leurs droits, plusieurs étudiantes et élèves sont harcelés par les professeurs parce qu'ils ne savent pas qu'ils ont des droits. Puis, une occasion a été donnée aux élèves présents d'interagir avec les panélistes, en posant des

questions auxquelles, ils ont trouvé des réponses.

La conférence s'est achevée par la remise des attestations aux panélistes, et aux élèves avec lesquels, ils ont réalisé ce travail louable.

Alain-Patrick MASSAMBA

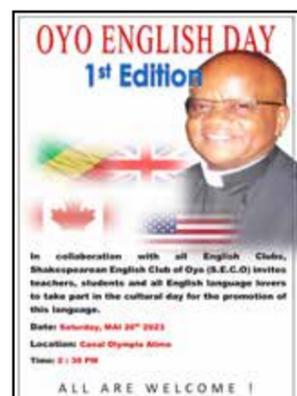
LOISIR

La ville d'Oyo se prépare à la première édition de «Oyo english day»

Dans le cadre de sa première édition, Shakespeare english club of Oyo (SECO) réunit les enseignants, les élèves et tous les amateurs de la langue anglaise autour d'une journée culturelle pour la promotion de cette langue. L'activité se tient le samedi 20 mai 2023 au Canal Olympia Alima d'Oyo, à 14h30. Cette journée culturelle est organisée en collaboration avec tous les clubs d'anglais d'Oyo, ville située à plus de 400 kilomètres de Brazzaville, dans le département de la Cuvette.

La célébration dans cette ville de la langue de Shakespeare est une initiative de l'abbé Gervais Protai Yombo, curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, promoteur de Shakespeare english club of Oyo. En quatre ans, ce prêtre a donné naissance à un club d'anglais au profit des jeunes notamment, au lancement d'un lycée d'enseignement général au sein du Complexe scolaire catholique Notre-Dame de

l'Assomption d'Oyo qui est un don de la Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba (FELBO), à la création d'un orchestre dénommé Alima musica bientôt au studio pour son premier album, et le grand projet en gestation: l'Institut supérieur polytechnique Sainte Lucie d'Oyo (ISPSLO). Ce projet va voir le jour grâce à l'implication du ministère de l'Enseignement supérieur et au partenariat avec certaines écoles du type comme le Centre



La ville d'Oyo célèbre la langue de Shakespeare

Trainmar du Conseil congolais des chargeurs à Pointe-Noire et l'Institut de gestion et de dévelop-

pement économique (IGDE) de Brazzaville. L'ISPSLO est en effet la première école du genre dans le Nord Congo; elle va former au Brevet de technicien supérieur (BTS). L'école répond à un besoin et vient résoudre un problème qui se pose depuis des lustres. Elle permettra aux élèves de la partie septentrionale notamment des filières techniques ou industrielles de trouver après le bac une orientation au plan local leur évitant de se rendre nécessairement à Brazzaville ni à Pointe-Noire ou même encore à l'étranger pour poursuivre leur cursus universitaire.

A travers toutes ces œuvres, l'abbé Yombo abat un travail missionnaire salvifique, à l'instar des premiers prêtres missionnaires qui réunissaient fondamentalement trois entités ou pôles au sein de la paroisse: l'église, l'école et le poste de santé. C'est ce qu'on appelle: évangéliser par les œuvres. Déjà, comme recteur du Grand

seminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda de Kinsoundi à Brazzaville de 2008 à 2014, l'abbé Yombo a engagé plusieurs initiatives et laissé des symboles qui font de nos jours la fierté de cette structure formant l'élite du clergé congolais. Entre autres: la grotte mariale qui sert désormais de cadre aux grandes célébrations liturgiques. L'abbé Yombo avait également initié les retraites des formateurs des deux Grands séminaires chaque année dans un pays tiers du continent, ainsi que les voyages des séminaristes dans la plupart des diocèses du Congo et même à Kinshasa, en RD Congo. A la suite de son vénéré évêque Mgr Ernest Kombo Sj., l'abbé Gervais Protai Yombo entre chaque jour dans le cercle très étroit des prêtres congolais bâtisseurs.

Aristide Ghislain NGOUMA

MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE ET DE
L'ACTION HUMANITAIRE
CABINET
DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES SOCIALES
Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables
« TELEMA »

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

Brazzaville, le 10 Mai 2023

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT EXTERNE DU PROJET D'APPUI A L'INCLUSION PRODUCTIVE DES POPULATIONS VULNERABLES EN REPUBLIQUE DU CONGO, DIT TELEMA

Convention de financement n° AFD CCG 1117 01 B

La politique générale du Gouvernement de la République du Congo et du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH) en matière d'action sociale, s'inscrit aujourd'hui dans l'atteinte des ODD intégrant de manière transversale la réduction de la pauvreté. L'appui constant aux initiatives d'autonomisation économique et productive des populations vulnérables constitue donc l'une des priorités du MASSAH.

Le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo (dit TELEMA «debut» en lingala), mis en œuvre par le MASSAH avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD) a comme objectifs :

- le renforcement des capacités d'intervention et de pilotage du MASSAH tant au niveau central que décentralisé, afin de lui permettre de mettre en œuvre dans la durée les dispositifs testés dans le cadre du projet ;
- la définition, l'élaboration et la mise en œuvre, à une échelle pilote, d'un ensemble de mesures destinées à permettre l'autonomisation économique des populations vulnérables ;
- la construction et la mise en œuvre d'un système national d'information sur l'action Sociale.

Le projet TELEMA a l'intention d'utiliser une partie des ressources du projet pour effectuer des paiements

autorisés au titre du contrat de service d'expertise d'un cabinet d'audit, pour la réalisation des audits financiers et comptables de trois (03) exercices (2022, 2023 et 2024).

OBJECTIFS DE LA MISSION :

L'objectif de l'audit des états financiers du projet est de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet au 31 décembre de chaque année et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées. A cet effet, le cabinet mènera les diligences nécessaires pour la réalisation des audits financiers et comptables du projet.

QUALITÉ DE L'AUDITEUR :

Le cabinet d'audit doit être enregistré et régulièrement inscrit au tableau d'un ordre des experts comptables reconnu au plan national. Le cabinet doit jouir d'une expérience confirmée en comptabilité et audit des projets de développement, notamment ceux financés par les partenaires au développement.

DUREE DE LA MISSION :

Chaque mission durera 28 jours par exercice. La Coordination du projet TELEMA invite par conséquent les cabinets intéressés à manifester leur intérêt à réaliser la mission décrite ci-dessus. Ceux-ci doivent fournir les

informations indiquant leurs capacités techniques à exécuter les prestations sollicitées notamment, le dossier administratif, les références concernant l'exécution de contrats analogues, les expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, la disponibilité du personnel clé, etc. Sur cette base, une liste restreinte de consultants ayant les qualifications requises sera établie. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous, les jours ouvrables de 9h 30 à 14h 00.

Les dossiers de candidature doivent être adressés au plus tard le 06/06/2023 à 14h 00, sous plis fermé, avec la mention «Avis à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un cabinet pour l'audit externe du projet TELEMA», à l'adresse suivante :

Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire, Ex bureau de solde, derrière le Ministère de la justice, à proximité du Commissariat Centrale, au Centre-ville.
Tél.: 05 558 89 93 / 06 860 36 22 / 06 574 63 87

La coordination du projet

Christian Roch MABIALA

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE CONSTITUTION

« AFRIK GOLD GREEN » S.A.R.L.U.
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social : 28, rue Jacques Opongault, Ouénzé, Brazzaville.
RCCM : CG-BZV-01-2023-B13-00178
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 19 avril 2023, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 24 avril 2023, sous Folio 079/3, numéro 1514, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.) ;

Objet social: La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo :
- L'import-export des produits alimentaires ;
- Le commerce en gros et en détail des produits alimentaires ;
- Les prestations des services techniques ;
- Le génie civil ;
- Les bâtiments et constructions.

Dénomination: « AFRIK GOLD GREEN » ;
Siège social: 28, rue Jacques Opongault, Ouénzé, Brazzaville, République du Congo ;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts ;

Capital Social: UN MILLION (1.000.000) de

FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites par l'associé unique ;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 19 avril 2023 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 24 avril 2023, sous folio 079/4, numéro 1515, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par l'associé unique ;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 19 avril 2023, Monsieur NSATOU Brunel Arcelin Romanic, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée ;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 02 mai 2023, sous le numéro CG-BZV-01-2023-B13-00178.

Fait à Brazzaville, le 12 mai 2023

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.

B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CONGO.

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 503.295.000francs CFA
Siège social : Avenue de Loango, B.P : 616
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO.

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 Avril 2023 de la société BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CONGO, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 20 Avril 2023, enregistré à Pointe-Noire, le 24 Avril 2023, sous le folio 079/16 N°3042, il a été décidé de :

- La Modification de la dénomination sociale de la société: lire désormais sur tous les actes «AFRICA GLOBAL LOGISTICS CONGO en sigle AGL CONGO», au lieu de BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CONGO.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2023-M-02024, 25 Avril 2023.

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-1962-B14-01512.

Fait à Pointe-Noire, le 12 Mai 2023.

Pour insertion.

- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

CYCLISME

Le président de la Fédération aurait été menacé de mort !

Des gens ont cru bien faire en proférant des menaces de mort au président de la FECOCY (Fédération congolaise de cyclisme), Arsène Rufin Bakouetana. Ce dernier a finalement pris le parti de tout simplement quitter la tête de la structure. Depuis, la rue ironise, tournant en dérision les acteurs de ce mauvais feuilleton.

Ce n'est pas souvent que le cyclisme congolais défraye la chronique. En effet, Arsène Rufin Bakouetana n'est plus le président de la FECOCY. Il a surpris son monde samedi 12 mai 2023 en annonçant sa démission, avec effet immédiat, en direct sur le plateau d'une web télévision.

Dans un entretien à "La Semaine Africaine", le démissionnaire a confirmé avoir pris « cette sage décision en toute responsabilité ». L'ancien champion dit avoir tiré les conclusions « des messages anonymes de menaces de



Rufin Bakouetana

« mort » qu'il a reçus quelques jours avant de se rendre à Pointe-Noire, la capitale économique et deuxième bastion fort de la petite reine, où il envisageait de mettre en place, le 23 avril dernier, la nouvelle équipe dirigeante de la Ligue de ce département. Auparavant, il avait installé les actuels dirigeants des Ligues d'Im-

profondo et de Brazzaville.

S'il arrive vivant à Pointe-Noire, il va rentrer à Brazzaville dans un cercueil ! Telle est, en substance, la teneur d'un de ces messages. « Ça va trop loin, ce n'est pas viable. Ma priorité est la sécurité de ma famille et j'entends la préserver de cet acharnement difficile à comprendre et humainement compliqué à gérer », a expliqué le désormais ex-président de la FECOCY dans une conversation par téléphone.

Un conflit de pouvoir?

Selon lui, « ces menaces sont très graves ». Et il estime que « le candidat battu de tous les temps, certains cadres du ministère des Sports, du Comité national olympique et sportif congolais et quelques juges de la CCAS (Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport) y ont une part de responsabilité, sinon ils sont les complices des auteurs des

messages incriminés »

Le rebondissement de cette affaire interpelle. Le vélo congolais est étranglé par un conflit de pouvoir depuis près de trois ans. De l'invalidation à deux reprises (le 22 novembre 2021 et le 15 mars 2022) de l'élection de Rufin Bakouetana par la CCAS, « sur fonds de corruption », pointe ce dernier, aux messages anonymes de menaces de mort, en passant par « les entraves de certains dirigeants nationaux à son action », dénonce-t-il, c'est un feuilleton incroyable, selon lui, que l'ex-président aura vécu durant trois ans. L'épisode du week-end dernier vient davantage miner la santé déjà précaire du cyclisme congolais et écorner une image désastreuse. « Coureurs et spectateurs en sont les tristes otages », regrette un amoureux de la bécane.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

LIGUE 1

La déception des gros bras

Pour la sixième fois d'affilée, l'AS Otohô sera sacrée championne du Congo, malgré sa première défaite de la phase retour concédée le week-end dernier face à l'Etoile du Congo. La déception vient des gros bras du football congolais, ceux qui raflaient tous les titres depuis toujours.

Qu'ils soient de Brazzaville (Etoile du Congo, Diables-Noirs, CARA, Patronage Sainte-Anne, Inter Club) ou de Pointe-Noire (V.Club-Mokanda et AS Cheminots), ils assistent impuissants au règne du club d'Oyo.

Les Diables-Noirs occupent la deuxième place, mais loin du futur champion qui compte huit points d'avance sur eux. Troisième de la classe, l'Etoile du Congo qui a mis fin à la série de vingt et un matchs sans défaite d'Otohô, est reléguée à 17 points.

CARA occupe une onzième place peu en rapport avec son passé, mais tout à fait logique eu égard à la qualité de l'équipe actuelle. Patronage Sainte-Anne, lanterne rouge, n'a presque plus rien à voir avec les générations antérieures. Les "Bleu et blanc" sont derniers de la classe à trois journées de la fin du championnat.

Comme les « vieux de la vieilles » de Brazzaville, les clubs de la capitale économique sont en déclin. L'AS Cheminots, avant-dernière, lutte contre la relégation. La saison passée, elle avait dû vaincre les barrages pour échapper à la descente en Ligue 2. Quant à V.Club-Mokanda, neuvième, il plaît parfois au public, sans plus.

Jean ZENGABIO

Résultats : FC Kondzo-FC Nathaly's (1-0), Diables-Noirs-AS Cheminots (3-2), Patronage Sainte-Anne-V.Club-Mokanda (1-1), AS JUK-AS BNG (0-0), Inter Club-JST (0-0), Etoile du Congo-AS Otohô (2-0), AC Léopards-CARA (0-0)

Classement officiel : AS Otohô (55 points). 2. Diables-Noirs (44 points). 3. Etoile du Congo (38 points). 4. JST (38 points). 5. FC Kondzo (36 points). 6. Inter Club (36 points). 7. AC Léopards (35 points). 8. AS BNG (35 points). 9. V.Club-Mokanda (27 points). 10. FC Nathaly's (22 points). 11. CARA (22 points). 12. AS JUK (21 points). 13. AS Cheminots (18 points). 14. Patronage Sainte-Anne (17 points).

FOOTBALL CONGOLAIS

Et si c'était l'absence de joueurs surdoués qui expliquerait tout?

Les mordus du football congolais tentent de trouver l'explication aux contreperformances répétées des sélections nationales et des clubs du pays sur l'échiquier continental.

Les Diables-Rouges U-17 n'ont pas fait exception dans leur campagne en Algérie. Les quarts de finale ont été impitoyables pour eux, le Mali leur ayant infligé mercredi 11 mai dernier à Annaba un cinglant 3-0. Les jeunes Congolais ont donc fait leurs valises. Pourtant, nombreux avaient espéré mieux d'eux qu'une sortie sans gloire. Ils les ont déçus, mais en réalité, le contraire aurait surpris.

Où peut bien mener un football sans joueurs surdoués, puissants et n'ayant pas de finisseurs? Les poulains de Fabrizio ont oublié le chemin de la victoire. En quatre matches disputés, ils n'en ont gagné aucun. Par contre ils ont fait jeu égal deux fois (Somalie : 1-1 et Algérie : 1-1) et perdu deux fois (Sénégal : 0-1 et Mali : 0-3), pour deux buts seulement marqués contre six encaissés. Faut-il les en vouloir?

Le football congolais continue à se chercher. Son organisation n'a pas évolué. Ses meilleurs joueurs, et même ses plus jeunes joueurs sont obligés, parfois, de s'expatrier. Les sélectionneurs nationaux sont alors tentés de solliciter les binationaux. Certains d'entre ces derniers ont été choisis pour renforcer les Dia-



Les Diables-Rouges U-17 éliminés en quarts de finale en Algérie

bles-Rouges U-17 en Algérie, mais la qualité n'y était toujours pas.

Des écoles de football

De nos jours, il ne suffit plus d'aller puiser dans le football de rue. On se doit plutôt de former. Il est indispensable donc de remplacer l'apprentissage naturel dans la rue par une formation scolarisée du futur footballeur professionnel.

Il s'agit de créer des écoles de football. Où les joueurs vivent ensemble, et s'entraînent plusieurs fois par jour pour leur permettre d'exploiter au maximum leurs possibilités. Ne les possédant pas, le Congo devra les créer pour réduire le retard qu'il a pris dans la sous-région et en Afrique. Le football congolais, qui possède sur ses terres un véritable trésor humain en footballeurs

devrait s'inspirer de l'exemple sénégalais, malien, burkinabè, ghanéen, nigérian, ivoirien où prospèrent bon nombre de centres de formation soutenus par des clubs européens ou par des initiatives privées. Ces centres sont le creuset des sélections nationales de ces pays. L'exemple du Sénégal, qui est en train de recueillir les bénéfices de ce travail en profondeur, semble particulièrement éloquent.

Evidemment, le manque d'investissement dans les jeunes talents a des conséquences sur la bonne santé du football congolais. Car c'est par la première graine, qu'est l'école de football, qu'on trace le chemin solide à l'éclosion de grands joueurs prêts à défendre l'image de leur pays et participer au développement de son football. A quoi bon se lamenter, verser des larmes si l'on ne bouge pas? Il faut plutôt relever le défi.

Jean ZENGABIO

JEAN-MICHEL MBONO REpond A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que les férus du football se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond volontiers.

*Pour vous, jouer au football, c'était quoi ?

**J.-M. Mbono : En notre temps, on n'était pas blasé, on aimait jouer sur le terrain, on appréciait l'entraînement. D'ailleurs, nous demander d'arrêter

de jouer n'était toujours pas facile. Le verbe, ici, prend toute son importance : jouer, ce n'est pas travailler, encore moins exercer un métier ; c'est prolonger son adolescence, s'amuser. Nous sommes parvenus, parce que c'était "Tous pour un, un pour tous".

Nous avons dépassé les egos, car personne ne peut gagner seul. C'était l'entraide permanente qui marquait la différence. Le staff technique n'était là que pour nous encadrer. C'était de tous les joueurs et de nous seuls qui viendra la

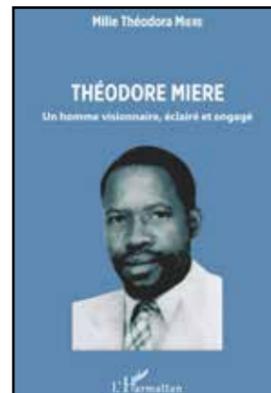
vérité. C'était à nous d'exprimer clairement nos ambitions et de nous donner les moyens de la réaliser. Nous comprenions que nous joueurs, devrions perdre tout droit et n'assumions que les devoirs quand nous étions choisis en sélection nationale. Quand nous chantions l'hymne national, les yeux fermés, à gorge déployée, il ne s'agissait pas de nationalisme, mais de montrer au public que chacun s'investissait pour l'équipe nationale et ému par ce maillot, ses valeurs, son histoire et l'im-

IN MEMORIAM

Claire MIERE 28/06/1948 – 18/05/2020
Heureuse et en Paix auprès de Dieu et de Papa

Si ambulávero in médio tribulatiónis, vivificábis me ; et contra iram inimicórum meórum exténde manum tuam, et salvum me faciét dextera tua (Ps137 : 3 & 7)

« La lait et le cœur d'une mère ne se remplacent pas »



minence d'un combat à livrer avec des copains. Cela signifie que l'on donnerait tout pour son équipe.

*Quel est le plus grand joueur avec lequel vous avez joué?

J.-M. Mbono : Germain Gavo avait un mental à toute épreuve et une capacité à récupérer le ballon puis vite relancer. Je l'ai côtoyé à l'Etoile du Congo comme en équipe nationale, et je savais qu'en me déplaçant bien, le ballon allait m'arriver, quand je voulais, où je voulais. Il était très fort pour ça. Des récupérateurs comme lui, cela existe, mais pas avec cette ca-



pacité de relance. Il s'agit sans conteste du plus grand joueur avec lequel j'ai joué.

(A suivre)

ENVIE D'UN NOUVEAU DÉPART PROFESSIONNEL ?

SG CONGO RECRUTE 2 MÉDECINS



Pour un meilleur suivi médical de ses différents employés, SG Congo recherche deux (2) médecins de travail dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

DATE DE CLÔTURE :
26 MAI 2023

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER :

- Documents d'habilitation à exercer en qualité de Médecin du travail
- Certificat de membre de l'Ordre des Médecins

Lieu du dépôt des dossiers : Agence Siège Société Générale Congo Brazzaville (service d'Achat)

MISSIONS DU MÉDECIN DE TRAVAIL :

- Conseiller l'employeur sur la sécurité et la santé au travail, aussi bien sur le plan général que particulier et sur la meilleure organisation possible des postes de travail selon ces critères ;
- Assurer le relais avec la CNSS et l'inspection du travail lors de la déclaration des accidents de travail et des maladies professionnelles ;
- Effectuer les examens médicaux après un accident de travail ou une maladie professionnelle et proposer les adaptations de poste ;
- Évaluer l'aptitude professionnelle des travailleurs ;
- Organiser et exécuter les examens préventifs à l'intérieur de l'entreprise ;
- Mettre en place des programmes de médecine préventive (vaccination des agents en milieu professionnel) et de dépistage ;
- Visiter les lieux de travail deux fois par an au moins, ou par délégation d'un pair habilité le cas échéant ;
- Participer à la formation du personnel et les sensibiliser dans le domaine de la santé, de la sécurité au travail et des premiers secours (une fois par trimestre) ;
- Assurer la détection et le contrôle de tous les facteurs inhérents à la Société ou liés à son activité de stockage et de transport massifs des Hydrocarbures, qui peuvent avoir des effets nocifs sur la santé des travailleurs ;

- Établir les rapports médicaux après visite de lieu de travail et visite médicale ;
- Contrôler les certificats médicaux venant des médecins traitants ;
- Collaborer aux mesures de réhabilitation des travailleurs à capacité de travail réduite ou convalescents, en raison d'une maladie ou d'un accident, en liaison autant que possible avec les médecins traitants : adaptation du poste, du contenu ou de l'organisation du travail ;
- Faire intervenir les médecins extérieurs spécialistes des différents domaines dans le cadre du bien être des agents de la Société pour l'amélioration des conditions du travail (santé et sécurité au travail) ;
- Prendre en charge les prestations médicales des médecins extérieurs spécialistes dans le cadre de la santé et sécurité au travail ;
- Lors des visites médicales d'embauches et périodiques, une facture complémentaire sera remise à la direction de la Société ;
- Le médecin de travail réalise des consultations médicales, et effectue les actes de médecine préventives et d'urgences, tout en ayant une attention sur la clientèle et les visiteurs ;
- Le médecin de travail approuvera la nécessité de s'orienter vers une Institution médicale du réseau, sauf urgence motivée ;
- Un programme annuel d'activité sera remis à la direction des ressources humaines ;
- Le programme d'activités doit être respecté par le médecin du travail et la direction de la Société sauf pour les cas d'urgence ;
- Le médecin du travail mettra à la disposition de la Société une infirmière disponible de lundi à vendredi ;
- Autoriser les consultations médicales avant accès au réseau des cliniques agréées ;
- Prescrire des examens complémentaires, en relation avec l'activité professionnelle du salarié ou liés au dépistage de maladies dangereuses pour l'entourage et de les confier aux professionnels de santé de son choix ;
- Adresser les informations couvertes par le secret professionnel, notamment par voie numérique, qu'à l'aide de moyens sécurisés.

Sans préjudice d'une obligation générale de discrétion, cette discrétion ne peut s'appliquer lorsque des impératifs de santé sont en jeu, notamment lors de la déclaration de maladies professionnelles ou lorsque les études épidémiologiques font apparaître un risque pour la santé trouvant son origine dans un produit ou un procédé. La Direction Générale en sera préalablement tenue informée.



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CONGO**